

No. 121

Conjonction

REVUE FRANCO-HAÏTIENNE

De quelques problèmes

de l'agriculture

haïtienne

DECEMBRE 1973

No. 121

Conjonction

REVUE FRANCO-HAÏTIENNE

De quelques problèmes

de l'agriculture

haïtienne

DECEMBRE 1973

COMITE DE REDACTION

Directeur :

Louis Jarno

Rédacteur en chef :

Michèle Montas

Membres :

Michel COZANET

Hubert de Ronceray

Roger Gaillard

Jean Michel Houry

Fritz Pierre Louis

Jean Yves Moine

Jean Yves Mouteaud

Jean Pierre Pirovano

Pradel Pompilus

Guy Robart

Laurore St. Juste

CONJONCTION

REVUE FRANCO-HAÏTIENNE

Éditée par l'Institut Français d'Haïti

No. 121

SOMMAIRE

I — DE QUELQUES PROBLÈMES DE L'AGRICULTURE HAÏTIENNE.

— Contribution à l'élaboration d'une Politique Agricole en Haïti.

par Jean-Robert Estimé 11

— PROJETS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

— Reconversion Economique de la Région des Côtes-de-Fer

par Jean-Pierre Pirovano 33

— L'Expérience de Développement Communautaire Chrétien de Laborde

par Jean-Pierre Pirovano 33

II — HISTOIRE — GEOGRAPHIE — DOCUMENTS

— La Participation Franco-Haïtienne à l'Indépendance des U. S. A.

par Maurice A. Lubin 51

— Géologie et Géographie de l'Île à Vache

par Alain Cheilletz 61

III — ARTS ET LETTRES

— Notes de Lecture

par Pradel Pompilus 71

— Robert St. Brice

par Pierre Monosiet 75

— Désastres «Poème»

par Christophe Charles 79

IV — LE COURRIER DES LECTEURS

— Réponse à Monsieur l'Ambassadeur Dorin

par Michel David 85

V — NOTES D'INFORMATION SUR LA MISSION

CULTURELLE FRANÇAISE EN HAÏTI 93

CONJONCTION

Revue Franco - Haitienne

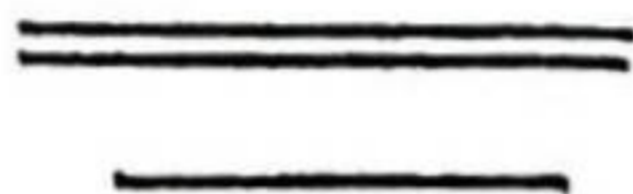
Éditée par l'Institut Français d'Haiti

COMITE D'HONNEUR

- Président** : M. Bernard Chenot, Vice-Président du Conseil d'Etat.
- Vice-Président** : M. Jacques de Bourbon-Busset, écrivain, ancien Directeur Général des Relations Culturelles au Ministère des Affaires Etrangères.
- Membres** :
- M. Jacques Janvier, Conseiller Culturel et de Coopération Technique près l'Ambassade de France en Haiti.
 - M. Jacques Barros, Professeur à l'Ecole Internationale de Bordeaux.
 - M. Marc Blancpain, Secrétaire Général de l'Alliance Française.
 - M. Lucien Bochet, président de la Fédération des professeurs français résidant à l'étranger.
 - M. Bourde, Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence.
 - M. Bruguière, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes.
 - M. Jean-Jacques Burgard, Inspecteur des Finances, Secrétaire Général de la Commission des Opérations de Bourse.
 - M. le Pharmacien général Bussan, Directeur des Laboratoires de Recherche de l'ESSTM.
 - M. Robert Cornevin, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.
 - M. Gabriel Debien, Historien.
 - M. Michel Forgit, Rédacteur en chef adjoint à l'ORTF.
 - M. Pierre Fougeyrollas, Directeur de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire.

- : **M. Guy Laserre**, Directeur de l'Institut de Géographie Tropicale de Bordeaux.
- : **M. Jean Kahn**, Doyen des Commissaires du Gouvernement au Conseil d'Etat.
- : **M. Jean Lamarque**, Professeur à la faculté de Droit de Bordeaux.
- : **M. Meyer**, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
- : **M. Pappy**, Doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux.
- : **M. Quemada**, Professeur à la Sorbonne.
- : **M. Gérard Timsit**, Professeur des Facultés de Droit, Directeur de la Documentation et des Publications à l'Institut International d'Administration Publique.
- : **M. le Professeur Auguste Viatte**, Président de l'Association France-Haiti.

De quelques problèmes
de l'agriculture haïtienne



Contribution à l'élaboration d'une politique agricole en Haïti

par Jean Robert ESTIME

— D'un mémoire présenté par Jean Robert ESTIME, en Mai 1972, pour l'obtention d'une licence spéciale en économie et sociologie rurales à la Faculté de Sciences agronomiques de Gembloux (Belgique), nous tirons, avec la permission de l'auteur l'étude qui suit.

INTRODUCTION

On ne peut aborder l'étude du secteur agricole haïtien sans être immédiatement frappé par le nombre et la complexité des problèmes qui se posent et qui constituent autant d'obstacles dressés sur la voie du développement. Citons les rapidement : forte pression démographique face à des ressources naturelles peu abondantes, dimensions restreintes du territoire national, exigüité des exploitations agricoles, pauvreté des moyens de production, ignorance des paysans, faiblesse des rendements, absence de marché organisé, etc... Et l'on pourra mieux apprécier la gravité de la situation lorsqu'on saura que l'agriculture participe à 50% à la formation du revenu national, tandis que plus de huit haïtiens sur dix vivent quasi-exclusivement des produits de la terre...

Toute comparaison avec des pays voisins du bassin des Caraïbes ou de l'Amérique Centrale nous est défavorable. C'est ce qu'établit, de manière irréfutable, une étude publiée par la représentation du P.N.U.D. en Haïti, à partir d'estimations faites par le C.E.P.A.L. dans un document intitulé «Trends and Structures of the Latin American Economy».

En effet, il ressort que : (voir tableaux)

- Haiti est le seul pays d'Amérique où le P.I.B. par tête soit inférieur à \$ 100;
- Haiti est de loin le pays où la mortalité des jeunes enfants (entre 1 et 4 ans) est la plus élevée;
- Haiti est le pays où le pourcentage d'enfants scolarisés (de 5 à 14 ans) est le plus faible et aussi celui où le pourcentage d'alphabétisation parmi les personnes de 15 ans et plus est le plus bas;
- Haiti est le pays le plus peuplé de la zone des Caraïbes et celui qui a la plus forte densité par km²;
- Haiti est le seul pays d'Amérique qui ait eu un taux de croissance per capita négatif entre 1966 et 1969

On ne s'étonnera donc pas qu'en novembre 1971, à la Conférence des 77 à Lima, Haiti ait été classé parmi les «sous-pauvres»... en faveur desquels «les nations industrielles sont sollicitées pour accorder un traitement préférentiel» (1). C'est le seul pays d'Amérique latine qui se trouve dans ce cas.

Après avoir souligné quelques caractéristiques du secteur agricole, occupation des terres, régime foncier et système de culture, Jean Robert Estimé parle des productions, particulièrement des productions végétales.

(1) — NIEDERGANG, M., *Le Monde* du 16 novembre 1971 (une première liste de 25 pays a été dressée par les Nations-Unies en 1970 et devra être révisée par la C.N.U.C.E.D.).

LES PRODUCTIONS

a) On observe une nette diminution des exportations de café qui sont passées de 426.000 sacs (moyenne 1941-1960) à 359.481 sacs (moyenne 1960/61 à 1970/71). Cette tendance est encore plus manifeste si on considère la moyenne des cinq dernières années : 1966/67-1970/71 : 311.343 sacs. Il n'est donc pas étonnant que nous ne parvenions pas à remplir le quota de 490.000 sacs qui nous a été attribué par l'A.I.C. depuis plusieurs années. Comment expliquer ce phénomène? En invoquant d'abord le passage des cyclones qui à trois reprises, en 1963, 1964 et 1966, frappèrent les aires productrices et provoquèrent des dégâts considérables. Ensuite, par la baisse des cours mondiaux, dont le petit paysan a supporté les contrecoups malheureux, alors que l'Etat a augmenté les taxes à l'exportation et que les négociants-intermédiaires ont conservé leurs marges bénéficiaires. Le producteur n'étant plus stimulé, préfère semer des «vivres» (maïs, sorgho...) plutôt que de régénérer ses plantations. Enfin, par la pression démographique, qui entraîne un accroissement des superficies emblavées en denrées de subsistance au détriment de la production caféière.

b) On note aussi une stagnation de la production sucrière. Nous n'avons pas mentionné, dans le tableau 2 la moyenne relative aux périodes antérieures, car nous n'avons pas trouvé de renseignements précis à ce sujet. Cependant, nous pouvons affirmer que la production n'a guère varié depuis vingt ans. Ceci s'explique aisément par le quasi-monopole de fait qu'exerçait une société américaine établie dans le pays depuis cinquante ans et qui produisait jusqu'en 1970 85% du sucre, consommé en majeure partie sur le marché local. L'implantation d'une nouvelle sucrerie en 1970, les perspectives de modernisation d'une unité dans le Sud et la création d'une autre dans l'Ouest du pays, présagent d'une amélioration rapide de la situation dans ce secteur, dominé entièrement par le capital étranger.

c) Le cas du coton (tableau 3) est beaucoup plus grave. La production de fibre est passée de 13.134.154 lbs en 1931-36 à 1.515.525 en 1969-70, ce qui représente une régression de 89,47%. En effet,

«A partir de 1936, s'amorça l'effondrement provoqué en premier lieu par l'apparition du charançon mexicain dont on ne put contrôler les ravages. L'habitant se détourna alors de cette spéculation par trop aléatoire au profit des cultures vivrières. Par la suite, **trois facteurs contribuèrent à réduire la production** :

a) la perturbation consécutive à la guerre dans nos débouchés **traditionnels à l'étranger** (notamment en Europe);

b) la formation à partir de 1947 d'une industrie textile locale à caractère semi-monopolistique qui, se ravitaillant par le circuit habituel des spéculateurs, fixait les prix selon son gré (l'offre étant concurrentielle) et ne fit aucun effort pour aider les planteurs et stimuler la production;

c) entre 1955 et 1968, la baisse continue des cours internationaux... (1).

Cette analyse sommaire concerne uniquement le cotonnier indigène, le seul cultivé jusqu'en 1962 date à laquelle les pouvoirs publics émus par l'évolution catastrophique de la production cotonnière, décidèrent d'introduire une variété importée à plus haut rendement.

Malgré les succès enregistrés l'augmentation de la production de ce nouveau type de cotonnier ne parvint pas à compenser la régression de la variété indigène, si bien qu'on obtint au total une diminution régulière de la production globale. Les utilisateurs locaux prirent l'habitude de s'approvisionner à l'étranger et les importations suivirent une courbe ascendante entre 1966 et 1970 (\$ 365.000 en moyenne par an).

c) La production sisalière a subi les effets de la détérioration du marché mondial au point qu'en 1971, la plus grande entreprise de fabrication de fibres décortiquées, dont les activités s'étaient **fortement ralenties** au cours des années précédentes, a dû fermer ses portes. On assiste d'une part à une chute des exportations

(1) — ESTIME, J. R., FATTON, B. et JULIEN, N., Le marché haïtien du coton-fibre, I.D.A.I., mars 1971, p. 6.

(16.428 tonnes en 1960-70 contre 29.400 moyenne 1947-57 et, d'autre part, à une reconversion de l'industrie sisalière qui, abandonnant la production des fibres décortiquées, s'est orientée vers la transformation de la «pите paysanne» à un stade plus avancé (ficelles agricoles, feutres, matelas, etc.). Cependant, d'ores et déjà, un problème d'approvisionnement en matière première se pose. La production de «pите pillée» (2) représente une activité marginale pour le petit agriculteur qui ne se hasarderait certainement pas à emblaver de grandes superficies en sisal, compte tenu du prix qu'on lui offre actuellement. Par conséquent, le sisal, dont la production rentrait dans le cadre d'une économie de plantation, est en passe de devenir une denrée de grapillage.

d) La production cacaoyère, déjà dérisoire, a continué à baisser (645, tonnes, moyenne 1969-70 contre 1.750 tonnes, moyenne 1947-57). On observe une augmentation des exportations d'huiles essentielles (vétiver, amyris, limette,) accompagnée d'une prolifération un peu anarchique des petits et moyens fabricants, qui, s'est soldée, récemment, par l'instauration d'une nouvelle réglementation visant à imposer un contrôle de la qualité et une organisation de la commercialisation.

En conclusion, on doit admettre que par rapport à la moyenne des dix ou vingt années précédentes la production des cultures industrielles, en termes physiques, a stagné (sucre) ou diminué (café, sisal, cacao, coton) entre 1960 et 1970. Seul le secteur des huiles essentielles a manifesté un certain dynamisme. A travers les brefs commentaires que nous avons formulés, on discerne trois raisons principales à l'origine de cete situation : la première, d'ordre conjoncturel, concerne les conditions naturelles défavorables (cyclones et attaques de parasites). Les deux autres, plus importantes parce que d'ordre structurel, ont trait à l'instabilité des marchés mondiaux et à la concurrence des cultures vivrières, liée à la pression démographique. En fait, il existe une relation étroite-

(2) — «pите paysanne» ou «pите pillée» : fibre de qualité inférieure préparée à la main par les paysans, contrairement à la fibre décortiquée qui est fabriquée industriellement.

te entre ces deux facteurs : le paysan, qui ne bénéficie d'aucune protection en face des négociants-exportateurs, absorbe la majeure partie de la baisse des cours internationaux et a tendance naturellement à délaissier les spéculations incertaines et peu rentables. Remarquons que l'évolution actuelle constitue le prolongement normal de ce déclin progressif des denrées d'exportation dont nous avons tenté de démontrer le mécanisme au cours de notre introduction. Rappelons, à ce sujet, qu'en 1789 les exportations de sucre atteignaient plus de 80.000 tonnes, celles de café 640.000 sacs, celles de coton 7.000.000 de livres et que des articles tels que les bois précieux dont nous étions grands fournisseurs, ont pratiquement disparu de notre commerce extérieur...

e) Par suite du manque de précision des statistiques relatives aux cultures vivrières, il est quasiment impossible d'effectuer une analyse convenable de ce secteur de l'agriculture nationale. Ceci est d'autant plus vrai que nous avons été obligés de négliger une liste de produits moins importants (racines et tubercules secondaires, fruits et légumes) pour lesquels il n'existe pas de données. Evidemment, à première vue il semblerait qu'il y ait stagnation, sauf dans le cas du petit mil et surtout du riz dont la production a presque doublé par rapport à la décennie précédente...

LE CADRE INSTITUTIONNEL

Après avoir discuté de la commercialisation des produits agricoles, Jean Robert Estimé étudie la structure et les activités des trois principaux organismes publics responsables du secteur agricole : Le Département de l'Agriculture, l'Institut Haitien de promotion du café et des Denrées d'Exportation et l'Institut de Développement Agricole et Industriel (I.D.A.I.)

À propos de l'I.D.A.I, Jean Rober: Estimé écrit :

3. — **L'Institut de Développement Agricole et Industriel (I.D.A.I.)**, qui constitue en dernier lieu le seul organisme réellement opérationnel, a été créé en remplacement de l'ancien Institut de Crédit agricole et industriel, par une loi de Juin 1961 dont nous reproduisons les passages les plus importants :

«L'Institut fonctionnera sous la supervision comptable de la Banque Nationale de la République d'Haiti, nonobstant l'Institut aura sa personnalité juridique propre et son capital distinct de celui de la Banque Nationale de la République d'Haiti...»

L'Institut a comme buts principaux : le développement et l'extension de l'économie. Il finance soit directement soit indirectement en investissant ou en accordant des crédits aux programmes et projets spécifiques des personnes physiques, des coopératives et des sociétés légalement constituées...»

«L'Institut a les fonctions et activités suivantes :

- a) «Promouvoir la formation d'entreprises agricoles et industrielles, en particulier des coopératives qui doivent contribuer à l'augmentation de la production nationale»;
- b) à ces fins, accorder des prêts à court moyen et long terme destinés au développement de la production agricole et industrielle, aux personnes, aux entreprises privées, aux sociétés, aux coopératives et aux caisses populaires ou toutes autres entités ne relevant pas de l'administration publique»;
- c) «Favoriser le développement de la production de certains articles importés actuellement».
- d) «Rendre le crédit effectivement accessible aux petits paysans producteurs» (1)...

Si l'on se base sur la répartition des prêts en dollars consentis à l'agriculture, on constate que la majeure partie des fonds fut consacré aux campagnes de crédit supervisé.

En quoi consistent ces **campagnes de crédit supervisé** qui constituent l'activité maîtresse de l'I.D.A.I. dans le domaine agricole? Le crédit supervisé s'adresse aux petits exploitants, à ceux qui possèdent, afferment ou occupent moins de 5 ha. et peuvent justifier d'une façon ou d'une autre leur statut. Il touche donc la grande majorité des agriculteurs haïtiens puisqu'il se pratique simultanément dans plusieurs régions du pays. Comme son nom l'indique, il comporte un double aspect :

1) **D'abord, un aspect «crédit»** qui permet au petit producteur de bénéficier d'avances en nature et en espèces destinées surtout au financement partiel des campagnes de coton, maïs, haricots, arachides, riz... ou encore à l'acquisition d'outillage agricole et de bétail. Le taux d'intérêt est de 8%, la durée du prêt de six mois pour les cultures, 24 mois pour l'outillage et un peu plus pour le cheptel. **Bien que la loi organique de l'I.D.A.I. insiste sur la nécessité d'organiser des coopératives, les paysans qui participent aux campagnes de crédit supervisé demeurent isolés et l'Institut n'a rien tenté pour les regrouper...**

Il découle de cette prise de position toute une série de conséquences malheureuses :

—la multiplication des petits clients éparpillés à travers le pays (4.066 pour la campagne coton 1970, avec une superficie moyenne sous contrat de 0,40 ha. par exploitant);

—la modicité des avances par personne qui varient entre \$ 15 et \$ 50 (1) selon les dimensions des parcelles et le type de culture financé;

—l'accroissement des frais de service suite au gonflement exagéré du personnel d'encadrement et à l'implantation d'une infrastructure logistique permettant de faire face aux problèmes créés par la dissémination des petits producteurs. Ces charges additionnelles sont supportées par le débiteur qui finalement paie, en réalité, un intérêt supérieur à 8%;

(1) — MUNJER, J., Rapport d'activité couvrant les exercices 1966-67, 1967-1968, 1968-69, I.D.A.I. — S. E. N., mars 1970, p. 36.

-- le pourcentage élevé d'impayés : 33% au 30 septembre 1970. Remarquons que deux autres facteurs se trouvent aussi à l'origine de cette situation. Ce sont les aléas climatiques et les déficiences de la commercialisation. En effet, les clients de l'I.D.A.I. étant libres d'écouler leurs productions (sauf le coton) comme ils le désiraient, avaient naturellement tendance à vendre leurs récoltes sur les marchés traditionnels et à ne pas respecter leurs engagements envers l'Institut. Aussi, l'I.D.A.I. a décidé actuellement d'acheter le produit des cultures dont elle finance la campagne de manière à prélever son dû à la source et à obtenir un meilleur taux de remboursement.

2) Un aspect «assistance technique» qui recouvre la vulgarisation des pratiques culturales modernes et l'encadrement des participants aux campagnes de crédit supervisé. Les clients de l'I.D.A.I. sont obligés d'adopter de nouvelles techniques telles que le semis en ligne, la lutte phytosanitaire, la fertilisation minérale, l'utilisation des semences sélectionnées de coton, de maïs..., le labour à la charrue, etc...

En conclusion, l'on peut affirmer que :

1) L'action de l'I.D.A.I. demeure limitée, car elle ne concerne qu'un nombre restreint de producteurs : 6.511 pour l'ensemble des campagnes 1970 sur une superficie de 3.308,75 ha. répartis à travers le pays (moins de 1% des exploitants !).

2) Le montant des prêts accordés au secteur agricole est extrêmement faible : \$ 149.500 en moyenne depuis 1961.

3) L'absence d'une politique agricole concertée, notamment d'une politique de structure constitua indéniablement une grave lacune. On a l'impression que l'Institut, au début tout au moins, s'est empressé de financer les petits planteurs, sans se préoccuper de l'objectif poursuivi, en considérant le crédit comme une fin et non comme un moyen. Cette première phase s'étant soldée par un taux de remboursement catastrophique, on a alors senti le besoin d'assurer une assistance technique plus concentrée et d'organiser

les marchés dans la mesure du possible. La situation s'est sensiblement améliorée. Mais on se heurte alors à des contraintes inhérentes au statut de l'Institut, à son rôle de banque. D'une part il doit exiger des garanties qui limitent le nombre des sollicitants éligibles à un prêt ce qui, forcément, réduit ses possibilités d'intervention. D'autre part, surtout, il est obligé de se plier à des normes qui rentrent aussi dans le cadre du développement agricole. C'est pourquoi, à notre avis, **l'I.D.A.I. est incapable, de par sa définition même, d'appliquer complètement une politique de structure** qui viserait, par exemple, à établir des groupements professionnels grâce à des subventions bien réparties ou à aménager l'environnement (irrigation, drainage, lutte anti-érosive) en finançant une série de grands et moyens travaux à fonds perdus. Une fois les structures en place, il faudrait en outre, pour maximiser l'efficacité du crédit, **orienter les projets vers la diffusion des biens de production intermédiaires à des prix abordables** et non les centrer sur une spéculation ou l'autre comme cela se fait actuellement. Nous voulons dire par là que le thème d'une campagne de crédit devrait être : l'outillage agricole, les semences, l'engrais etc... qui deviendraient ainsi accessibles aux groupements de producteurs **quelles que soient les cultures** auxquelles ils s'adonneraient moyennant cependant des garanties suffisantes et un contrôle adéquat. L'ancienne formule resterait valable pour les denrées industrielles (coton - arachide) dont l'I.D.A.I. achète et transforme la récolte.

4) A l'actif de l'I.D.A.I. il faut invoquer **l'organisation administrative et logistique, l'expérience dans le domaine de l'assistance technique, la discipline et la compétence du personnel.** Malgré ses erreurs et ses échecs, l'Institut est le seul organisme qui ait réellement tenté une action suivie au niveau du petit paysan.

Au total, cette analyse très brève du cadre institutionnel nous a révélé :

— L'insuffisance notoire des moyens dont disposent les divers organismes chargés de la promotion de l'agriculture.

- L'absence d'une politique agricole authentique.
- A l'échelle nationale, le manque de coordination entre les institutions officielles.
- La médiocrité des résultats atteints sur tous les plans.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.

A la fin de son exposé, Jean Robert Estimé pose trois questions fondamentales :

1) Comment doit-on envisager le développement économique en Haïti?

2) Quel rôle devra jouer l'agriculture? Quelle place faudra-t-il lui accorder dans l'ordre des priorités établies par l'Etat?

3) Compte tenu de ces prémisses, quelles doivent être les lignes directrices de la politique agricole d'un point de vue macroéconomique ?

L'auteur examine d'abord les données de la réalité haïtienne à la lumière de la théorie des étapes de la croissance économique élaborée par W. Rostow. D'après l'auteur, Haïti se trouve dans la phase transitoire qui précède le «take off». Il écrit :

En confrontant, les conditions théoriques du décollage avec la réalité présente, on déduit aisément les objectifs majeurs à atteindre, dans une perspective de développement auto-entretenu :

—Il faut stopper radicalement l'inflation démographique qui rend tout effort illusoire.

—Le secteur public doit consacrer la quasi-intégralité de ses ressources à l'aménagement de l'infrastructure.

—Il convient de favoriser l'expansion des industries travaillant pour le marché local. Pour le moment, elles ne fabriquent que des biens de première nécessité, les seuls accessibles à une demande pratiquement insolvable. On s'orientera ainsi vers une industrialisation.

sation de substitution aux importations. Cette option suppose évidemment la création ou plutôt la dilatation du marché intérieur et l'accroissement des investissements. Pour surmonter ces difficultés, il faut rompre le cercle vicieux du sous-développement en élargissant le marché c'est-à-dire en augmentant le revenu du plus grand nombre à savoir des paysans! Ceci est fondamental, parce que :

a) l'élasticité-revenu de la demande de biens de consommation étant extrêmement élevée dans les pays à faible niveau de vie (1), l'accroissement du revenu entraînera une augmentation plus que proportionnelle de la demande ce qui provoquera automatiquement un ajustement de l'offre et une accélération de la formation de capital, à condition que le climat social et politique soit propice et que les mesures institutionnelles déjà existantes (contingentement des biens importés, avantages fiscaux, etc...) soient rigoureusement appliquées;

b) l'accroissement des revenus des agriculteurs sous-entend une augmentation de la productivité et de l'offre agricoles qui permettra d'obtenir une croissance équilibrée de l'industrie et de l'agriculture. La stagnation du secteur agricole constituerait un obstacle extrêmement grave à l'industrialisation (hausse des prix des denrées alimentaires, manque de matières premières) et déboucherait à plus long terme sur une situation bien connue en Amérique latine : «Les pays qui ont épuisé la production de biens substituables aux importations sans obtenir de succès dans le domaine de l'agriculture sont mûrs pour ce que l'on appelle à présent l'inflation structurelle»

2. Nous avons déjà esquissé une réponse à notre seconde question dans le paragraphe précédent : L'agriculture devra jouer un rôle de premier plan dans le processus de développement haïtien et bénéficier tout particulièrement de l'aide des pouvoirs

(1) — L'élasticité-revenu des biens de consommation serait comprise entre 1,3 et 1,5 pour les pays à revenu inférieur à \$ 500. D'après C. FURTA-DO, dans *l'Amérique Latine*, Sirey, Paris, 1970, p. 78.

publics puisque le schéma de croissance proposé repose sur l'augmentation de la production agricole. D'autres raisons militent aussi en faveur de la priorité à l'agriculture.

— Quelle que soit la voie empruntée, quels que soient les objectifs poursuivis et les méthodes préconisées, il faudra accroître l'offre agricole de manière à améliorer la ration alimentaire, absorber la poussée démographique et nourrir la population urbaine.

— Il convient de ne pas accentuer le déséquilibre actuel entre villes et campagnes.

— Toute planification doit tenir compte du fait que le secteur agricole contribue à 50% à la formation du P.N.B. et détermine donc, en dernier lieu, le taux de croissance de l'économie nationale quel que soit le dynamisme des autres branches d'activité.

— Alors que l'industrialisation peut être menée à bien sans investissement direct du secteur public, le développement du secteur agricole implique la mise en oeuvre d'un vaste programme que seul l'Etat pourra concevoir réaliser et financer.

3. Les options générales une fois précisées et les priorités étant nettement définies, nous allons tracer maintenant les grandes lignes de la politique agricole, à partir des conclusions auxquelles l'interprétation des statistiques disponibles nous a permis d'aboutir. Rappelons-les brièvement :

— Le morcellement de la propriété foncière a atteint des proportions telles que la superficie moyenne des exploitations se situe aux environs de 1 ha. De plus les rendements sont restés à un niveau extrêmement bas, par suite de la faiblesse des moyennes de production et l'archaïsme des techniques.

— La production des denrées d'exportation, exprimée en termes physiques, a reculé. L'élevage est en déclin et les mouvements subis par la production vivrière ne sont pas perceptibles à travers les chiffres officiels.

—Le revenu agricole s'est dégagé dans la majorité des cas, sous le double effet de la miniaturisation des parcelles due à l'Expansion démographique et de la faiblesse des cours des matières premières exportées.

Pour résoudre tous ces problèmes, il faut recourir à une politique globale qui s'appuiera d'une part sur la mise en place des structures indispensables et d'autre part sur l'organisation des marchés avec comme objectif principal l'accroissement de la productivité agricole.

A. La politique de structure.

Il est évident qu'elle constitue l'élément central des réformes envisagées. Sans entrer dans le détail, nous nous contenterons d'émettre un certain nombre de recommandations.

a) Il faut agrandir la surface agricole utile, conquérir de nouvelles terres en défrichant et en aménageant les zones récupérables non cultivées, notamment dans le plateau central, l'Artibonite et le Nord-Ouest. Parallèlement, l'Etat doit considérer comme prioritaires tous les programmes d'amélioration foncière (irrigation, drainage, lutte contre l'érosion, etc... routes) quels que soient leurs coûts en s'efforçant toutefois de les réaliser par la mobilisation des masses rurales dans un système de travail communautaire. On évitera ainsi les sorties excessives de devises occasionnées par l'achat et l'entretien des machines, tandis que la main-d'oeuvre sera payée soit en nature (food for work), soit par un financement budgétaire déficitaire. Cette dernière solution qui, à notre avis, peut être généralisée à l'ensemble de la politique agricole pour autant qu'elle soit effectivement appliquée à des fins productives, ne doit pas effrayer les partisans de l'orthodoxie financière. En effet, dans le contexte haïtien, un déséquilibre budgétaire ne saurait engendrer de poussée inflationniste si l'argent ainsi créé est injecté dans le secteur primaire où règne un chômage structurel, que l'on pourra ainsi partiellement résorber afin d'améliorer la productivité.

Le déficit budgétaire dans notre esprit aurait pour but de stimuler l'économie agricole et se traduirait assez rapidement par une augmentation de la production, un accroissement de la demande solvable avec, comme conséquence heureuse, une pression sur l'offre de biens manufacturés c'est-à-dire une incitation à l'industrialisation.

b) Il importe de lutter contre le morcellement par une législation appropriée qui fixerait une limite en dessous de laquelle la propriété terrienne ne serait plus divisible lors des partages successoraux...

c) Il convient de modifier certaines composantes du régime foncier. Il faut d'abord déterminer un taux de fermage convenable afin que le loyer de la terre ne représente pas une charge trop lourde pour l'exploitant...

d) L'on doit décider de l'orientation générale de la production agricole et c'est à ce titre que nous tenons à souligner certains critères qui devraient être pris en considération lors de l'élaboration d'une planification agricole.

— Il faut accorder la préférence aux cultures annuelles car le petit paysan est trop démuné pour atteindre l'entrée en production des arbres fruitiers ou autres plantes pérennes.

Le principal effort devra porter sur l'augmentation de la production vivrière car il faut nourrir la population et essayer dans la mesure du possible de réduire les importations de produits alimentaires qui représentent un des postes les plus importants de notre commerce extérieur.

L'on poussera la production de coton et d'oléagineux jusqu'à la saturation de la demande intérieure estimée à 4.2000 T de coton graine et 20.000 T. (1) d'oléagineux (à 40% de teneur en huile). Ces cultures sont appelées à participer au processus de substitution à l'importation. Elles bénéficient d'un vaste marché local qu'il faudra réglementer en fixant notamment le prix d'achat de la matière première.

Par contre, nous ne recommandons pas d'accroître les surfaces consacrées à la canne à sucre parce que, **dans les conditions actuelles**, cette spéculation n'est pas d'un bon rapport et que les cours mondiaux connaissent trop de fluctuations.

e) **Il faudra mettre l'accent sur la formation professionnelle des agriculteurs.** Mais les administrations responsables devront modifier leur approche, c'est-à-dire ne plus aborder les petits paysans individuellement mais implanter des structures sur lesquelles reposera l'essentiel de l'action gouvernementale dans le domaine du crédit, de la vulgarisation et de l'encadrement. L'on veillera donc à multiplier les coopératives polyvalentes (achat, stockage et vente, utilisation en commun des facteurs de production) qui auront comme activité centrale l'enseignement et la diffusion des connaissances au sein des communautés rurales. De plus, ces coopératives, appuyées par les pouvoirs publics réaliseront une certaine intégration horizontale et posséderont un pouvoir de négociation autrement plus important que celui du petit producteur isolé, sans protection, victime de l'économie de traite.

En un mot, les unions des producteurs deviendront les interlocuteurs privilégiés du gouvernement, les piliers de la politique agricole. Elles auront une triple mission : **Eduquer, produire, vendre.**

En guise de conclusion, nous ne pouvons que jeter un cri d'alarme. Le temps presse, il faut agir au plus vite ! **Et non seulement il faut se dépêcher d'appliquer une politique agricole sérieuse et bien conçue, mais l'on doit également prévoir un contrôle des naissances particulièrement sévère.** Ce dernier point est capital. Toutes les tentatives d'amélioration de la condition paysanne sont vouées à l'échec, si elles ne s'accompagnent pas d'une

(1) — Une enquête personnelle faite en septembre 1971 nous a appris que la consommation d'huile de cuisine en Haïti atteint environ 8.000 T par an.

TABLEAU I — SITUATION D'HAÏTI EN AMÉRIQUE CENTRALE — 1969 (par rapport à quelques indicateurs conventionnels de développement)

	HAÏTI	REP- DOMINI- CAÏNE	GUATE- MALA	EL SAL- VADOR	HONDU- RAS	NICA- RAGUA	COSTA- RICA	PANAMA	COLOM- BIE	VENE- ZUELA	RANG D'HAÏTI
Population totale (en milliers d'habitants)	5.095	4.200	5.634	3.326	2.496	1.960	1.731	1.361	21.407	10.401	3
Densité	180	83	45	153	22	14	38	18	17	11	1
Taux d'accroissement naturel	2,3	3,8	3,1	3,7	3,4	3,6	3,3	3,3	3,2	3,5	10
Taux de mortalité des jeunes enfants (1 à 4 ans)	33	6,3	28,5	10,4	10,6	5	5,3	7,3	13,4	4,9	1
Espérance de vie à la naissance	47,5	52	47	56,9	42,6	51,0	63,3	64,3	60	65,8	9
Pourcentage d'enfants scolarisés de 5 à 14 ans (1969)	14,8	55,7	35,7	52,3	55,5	42,4	61,6	60,6	45,5	63	10
Pourcentage d'alphabétisés parmi les plus de 15 ans (1968)	18,8	43	37,9	50,8	47,0	49,8	85,8	78,3	72,9	52,0	10
Nombre de calories par habitant	1.850	2.290	2.200	1.840	2.010	2.350	2.610	2.500	2.2000	2.490	9
Pourcentage de la population économiquement active couvert par un système de sécurité sociale (1967)	1,2	15,4	24,9	7,1	4,5	14,0	29,7	41,1	10,1	21,1	10
Taux de chômage (1965)	16,1	12,3	—	—	—	—	—	10,9	6,4	10	—
Produit intérieur brut (par tête) en \$ US	98	237	359	340	253	339	580	710	381	790	3,2
Croissance du P.I.B. (global)	1,8	2,2	5,0	4,2	6	5,3	8,5	8,2	5	4,1	10
Croissance du P.T.B. (par tête)	0,3	0,2	1,9	2,2	1,5	2,9	3,3	4,8	1,5	1,0	0
Part du secteur agricole dans le P.I.B.	49,9	24,8	27,3	26	38,5	27,9	22,4	21	30,3	7,8	1

(1) Sauf mention particulière, les chiffres retenus se rapportent soit à l'année 1969, soit à la période quinquennale 1965-1969.

TABLEAU II

Evolution de la Production et des exportations de sucre de 1965-66 à 1969-70 en milliers de tonnes métriques.

Années	Production (1)	Exportations (2)	Moyenne de la production pour la période 1965-66-1969-70	Moyenne des exportations pour la période 1965-66-1969-70
1965-1966	64,8	28,9	62,2	24,8
1966-1967	60,5	30,6		
1967-1968	63,7	24,4		
1968-1969	58,2	22,5		
1969-1970	63,9	18,0		

(1) — Source : CONADEP — Priorités de la planification et projections quinquennales 1971-1976.
(2) — Source : Administration générale des Douanes, Service de Statistiques.

TABLEAU III
Evolution de la Production cotonnière (en lbs)

Période	Production de coton-graine	Production de coton-fibre	Indice 31-36 base : 100
1916-1921	18.235.800	5.561.919	42,34
1921-1926	28.542.800	8.705.554	66,28
1926-1931	34.256.200	10.448.141	79,54
1931-1936	43.062.800	13.134.154	100,00
1936-1941	30.008.000	9.152.440	69,68
1941-1946	21.599.600	6.587.878	50,15
1946-1951	12.592.800	3.840.804	29,24
1951-1956	12.053.800	3.676.409	27,99
1956-1957	10.733.800	3.273.809	24,92
1957-1958	8.918.800	2.720.234	20,71
1958-1959	10.291.600	3.138.938	23,89
1959-1960	7.623.000	2.325.015	17,70
1960-1961	10.087.000	3.076.535	23,42
1961-1962	7.865.000	2.401.850	18,28
1962-1963	6.848.600	2.097.898	15,97
1963-1964	6.600.000	2.067.450	15,74
1964-1965	7.700.000	2.469.500	18,80
1965-1966	3.689.400	1.179.717	8,98
1966-1967	3.443.000	1.112.309	8,46
1967-1968	3.685.000	1.175.350	8,94
1968-1969	3.003.000	985.611	7,50
1969-1970	4.646.400	1.515.525	11,53

Source : J. R. ESTIME, B. FATTON, N. JULLIEN : «Le marché haïtien du coton-fibre», I. D. A. I., mars 1971, p. 5.

TABLEAU IV
PRODUCTION EXPORTABLE ET EXPORTATIONS DE CAFÉ (sacs de 60 kilos)
Exercices 1960-1961 à 1970-1971 (1)

Années	Production		Exportations	Moyenne des exportations période 1960-61 à 1970-71	Moyenne des exportations période 1941-1960
	Totale	Exportable			
1960-1961	463.000	280.000	273.455	350.481	426.000
1961-1962	762.000	581.000	544.560		
1962-1963	531.000	445.000	424.965		
1963-1964	583.000	399.000	364.212		
1964-1965	600.000	412.000	382.782		
1966-1967	612.000	420.000	407.604		
1967-1968	509.000	297.000	282.793		
1968-1969	576.000	336.000	324.982		
1969-1970	545.000	323.000	308.166		
1970-1971			274.776		
			361.000		

«régulation consciente du nombre d'êtres humains désirables» (1). Bien que nous ne partagions pas entièrement le point de vue d'Ehrlich lorsqu'il déclare : «La bataille menée pour nourrir la totalité de l'humanité a eu lieu, nous en sommes au dénouement. Des centaines de millions d'êtres humains vont mourir de faim dans les années 70-80 et cela, quelle que soit l'urgence des programmes que nous pouvons mettre en place» (2). Quoique nous conservions notre optimisme et pensions qu'il existe toujours une chance en Haïti de gagner la course ressources-population, nous devons néanmoins avouer que la situation est grave et réclame une solution urgente.

Dans vingt ans, il sera trop tard.

(1) — EHRLICH, P., La bombe P, Fayard, Paris, 1971, Prologue,

(2) — Ibidem.

Claude Duval

RUE DES CASERNES

«Active member

of Automotive Engine Rebuilders Association»

Reconditionnement de moteurs à essence et Diesel

Cônes d'embrayage et de débrayage — Freins

et tous les travaux de mécanique automobile

Vente de pièces détachées

pour voitures et camions européens et américains.

VERSAILLES BIGIO FRERES

Montres Suisses : Oris, Movado, Girard Perregaux

Consul.

Parfums Français

Bijoux en or 18 carats.

LES PATES ALIMENTAIRES

« C O Q »

JEAN BARTHE

AVENUE DESSALINES

Coquilles — Coudes — Spaghetti — Coudés Côtelés

Nouilles — Lettres Rondelles — Chiffres — Fidekini est

en sachet de 1/2 et 1#

Banque

Nationale

De la

République

D'Haïti

(**DEPARTEMENT COMMERCIAL**)

a inauguré le 26 novembre 1951 son service de :

LOCATION DE COFFRES - FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDEPENDANCE

ET EN TOUTE SECURITE

AVEC DISCRETION

ET CONFORT

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE
et votre PATRONAGE.**

CONSUL - CORTINAS S. W.

En vente à la Maison
LES MOTEURS REUNIS, S. A.



Boîte Postale
No. 746

Prix très avantageux

Rue du Magasin de l'Etat, No. 124 P-au-P., Haiti W. L

Commerçant, étudiants, résidents, touristes pour vos
voyages, achetez vos tickets à

CAP-TRAVEL SERVICE

Un personnel courtois et entraîné y est à votre entière
disposition.

CAP-TRAVEL SERVICE

Compétence, Sérieux, Rapidité.

Agence de Voyage

15, Avenue Marie-Jeanne

Cité de l'Exposition

Port-au-Prince

RODOLPHE SOLAGES

Propriétaire du

« MARKET ST. PIERRE »

Angle des rues Darguin et Grégoire,

Pétionville

vous offre les articles suivants :

Provisions alimentaires, Poissons,

Volailles, crustacés.

Boucherie — Charcuterie — (Self-Service)

PROJETS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Plusieurs expériences de développement agricole existent actuellement dans des communautés haïtiennes. Ces projets spatialement limités, ne sont malheureusement pas, comme l'a noté d'ailleurs l'agronome Estimé dans l'article précédent, coordonnés à l'échelle nationale. Ces projets pilotes ont été entrepris et sont actuellement subventionnés ou simplement encadrés depuis plusieurs années par des organismes nationaux liés au Département de l'Agriculture ou par l'ONAAC (Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire), par des organismes confessionnels comme le Service Chrétien, par des missions étrangères (projet Chinois dans l'Artibonite, projet israélien de Bas Bowen) et par des organismes internationaux (projets des Nations-Unies aux Cayes ou à Port-de-Paix, pour n'en citer que deux). Ces différentes expériences ne sont souvent liées que par des échanges de techniciens ou des échanges d'idées (Séminaire sur la Participation Chrétienne au Développement d'Haïti du 9 au 13 Juillet 1973, ou Séminaire Caraïbéen sur le Développement Communautaire organisé par les Scouts du 28 Octobre au 4 Novembre dernier à Port-au-Prince).

Il n'est pas de notre propos d'offrir au lecteur de Conjonction un panorama complet des expériences de développement communautaire en Haïti. Nous tenons simplement à parler de deux projets, parmi d'autres : le projet de reconversion économique de la région des Côtes-de-Fer qu'encadrent les techniciens de l'ONAAC, et le projet organisé à Laborde avec l'aide des paysans de la région par le père Ryo.

RECONVERSION ECONOMIQUE DE LA REGION DES COTES DE FER

par Jean Pierre Pirovan

L'ONAAC (Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire) couvre à peu près tout le territoire de la République d'Haiti. Dans le domaine de l'action communautaire, son rôle est de pousser au mouvement puis de guider ce mouvement par l'entremise de ses animateurs polyvalents.

Dans cet ordre d'idée, l'ONAAC a pour objectif la prise de conscience du paysan. Celui-ci est d'abord invité à réfléchir sur ses conditions de vie, sur les possibilités de l'action communautaire par rapport à celles de l'individu isolé. Cette phase de «conscientisation», est suivie par la création d'un conseil de développement communautaire

Ce conseil sera dans la région le centre de départ de l'action communautaire qu'encadreront outre les animateurs de l'ONAAC des spécialistes agronomes et des ingénieurs.

Généralement, l'ONAAC se concentre sur les travaux d'infrastructure. Construction d'une route, de canaux d'irrigation, ou sur l'amélioration des conditions d'hygiène, construction de latrines, de cuisines, filtres pour l'eau.

Chaque fois que cela lui est possible, et même si ce n'est pas systématique, l'ONAAC envoie au conseil communautaire une partie de l'aide nécessaire. (ciment, outils.....)

La forme d'organisation aussi bien que la forme de l'action du conseil communautaire est variable, reflétant ainsi la diversité qui existe entre les régions elles-mêmes.

L'action du Conseil communautaire ne se limite pas toujours à des travaux d'équipement. Il peut s'y ajouter une petite exploitation communautaire, un jardin, une pépinière.

Dans le cas des Côtes-de-Fer, l'intervention est beaucoup plus ambitieuse, et vise la reconversion économique d'une région entière.

Côtes-de-Fer est une commune de l'arrondissement de Jacmel. Elle comprend 6 sections rurales.

La section des Gris Gris. C'est une zone au sol rocailleux, mais des cultures très diversifiées permettent à la population d'être quand même la plus aisée de l'arrondissement.

En 1963 le cyclone Flora détruisit une grande partie des cultures de café, de pite, et de plantes vivrières. Le café depuis cette date est en baisse. C'est une région d'accès difficile (uniquement à dos d'animaux).

C'est aussi la section la plus peuplée de l'arrondissement. (10.400 habitants) C'est aussi celle qui a connu le plus fort accroissement + 17% de 1950 à 1967.

La section rurale La Biche est composée de sols argileux latéritiques parsemés de roches. C'est dans les creux que se concentrent les cultures (petit mil et pite). La population y est de 7400 H et a augmenté de 14% en 17 ans.

Les quatre sections rurales restantes sont moins peuplées. Elles ont énormément souffert des accidents climatiques.

Il s'agit de la section de Bras Gauche.
de la section des Amazones
de la section de Boucan Bélier
et de celle de Jamais Vu.

La section des Amazones est celle où on a pu vérifier la plus grande baisse de population, 17% en 3 ans. Il s'agit d'une région très accidentée où le ruissellement et l'érosion atteignent des proportions considérables. Seules les zones planes (les plateaux) sont cultivées. On n'y retrouve pas comme dans le reste de l'arrondissement la culture de la pite. Ajoutons enfin que les liens familiaux y restent extrêmement traditionnels.

La population de la commune de Côtes-de-Fer a fait l'objet de plusieurs évaluations.

En 1890	:	7000	habitants	
En 1950	:	28900		—
En 1962	:	28100		—
En 1966	:	31600		—

La densité de peuplement au km² est passée de 83,6 en 1950 à 115,4 en 1966.

Tout en admettant que ces chiffres sont des évaluations, il faut remarquer leur très fort niveau. Une densité supérieure à 100 h/km² est forte pour une région à 90% montagneuse.

De plus, et bien que les études concernant ces chiffres soient contradictoires on constate que l'augmentation de population est faible par rapport au niveau national. Comment l'expliquer ?

A la rigueur du relief (les zones accidentées sont peu hospitalières au peuplement) s'ajoute une série de catastrophes climatiques. La région est malheureusement presque toujours frappée par les cyclones.

Les années 1915, 1928, 1930, 1954, 1956, 1958, 1963, 1966, furent des années de catastrophes dues aux cyclones.

En 1963 le cyclone Flora rase à peu près complètement le bourg de Côte-de-Fer. C'est l'année de plus grande misère. Avant Flora, la région exportait 1000 sacs de café. Actuellement : 200. Le coton a disparu, la pite a vu entre temps ses cours passer de 2 gourdes à 25 centimes (ce n'est qu'après 1970 qu'on assiste à la reprise de la pite).

Les intempéries ont aussi profondément détérioré les routes. L'accès en saison pluvieuse est impossible.

La population se trouvait ainsi en 1963 isolée, sans abri et sans ressources. C'est à cette époque que commence la tentative de sauvetage de la région. Plusieurs organismes y participent.

- l'ONEC (installé en 1962, et qui deviendra ensuite l'ONAAC)
- le Church World Service
- le Mennonite Disaster
- les Nations-Unies
- la Fondation Care

en association avec les habitants de la région.

Il faut d'abord améliorer l'équipement. On répare certaines routes, on construit 80 appartements. On entreprend la mise en place d'un réseau d'irrigation.

La région de Côtes-de-Fer était avant, une zone de pite et de café. Les fluctuations des cours de la pite ont démontré le danger de la « monoculture ». Grâce à la construction d'un réseau d'irrigation, les cultures vivrières (dont certaines de haute valeur) sont mises en route.

La région est devenue ainsi exportatrice de produits de l'alimentation alors qu'elle était jusque là déficitaire.

Les principaux produits ayant fait l'objet des soins de l'expérience sont les caféiers, les citronniers, les cocotiers, le bois de construction.

Les légumes : betteraves, tomates, aubergines, radis et arbres fruitiers.

C'est une expérience ambitieuse mais elle peut signifier qu'il est possible de modifier en partie le profil économique d'une région et d'assurer à ses habitants un meilleur niveau de vie.

**A NEW YORK,
PAN AM MET EN SERVICE L'AEROGARE LE
PLUS**

**EFFICACE DU MONDE :
VOUS NE FAITES QU'Y PASSER.
AVEC L'AEROGARE PAN AM,
VOUS EVITEZ KENNEDY AIRPORT**

**MAISON
N. ACRA FILS & Co.**

**50 années d'expérience au service d'une clientèle
toujours satisfaite, Vêtements sur mesure — Unifor-
mes pour chauffeurs, garçon d'hôtel... etc. Le plus
grand assortiment de chemises, pantalons, pyjamas
et sous-vêtements d'Haiti**

**NOS CLIENTS NE CONNAISSENT PAS ENCORE
L'INFLATION !**

**LA BOITE A MUSIQUE
RAOUL DENIS**

149, RUE DANTES DESTOUCHES, 149

**Le plus grand choix de musique enregistrée
sur disques, cassettes, cartouches :**

— **Musique Classique : de danse et de folklore et de
variétés (Haitienne, Française, Américaine, Lati-
no-Américaine).**

— **Poésie, Théâtre, Diction**

**Instruments de musique Yamaha : Pianos, Orgues,
Guitares**

Appareils de reproduction sonore de grandes marques

L'EXPERIENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE CHRETIEN DE LABORDE

par Jean Pierre Pirovano

La plaine des Cayes dans l'extrémité sud-ouest de la Presqu'île du sud est la principale plaine de cette région. D'une surface légèrement supérieure à 10.000 hectares (dont moins de 20% sont irrigués), elle est limitée par les premiers contreforts du massif de la Hotte.

C'est une région riche du point de vue agricole. Elle bénéficie d'une humidité relativement importante, mais très irrégulière. Les productions sont diversifiées. La culture de la canne alimente une centrale sucrière travaillant en partie pour l'exportation. Les produits de l'élevage bovin sont utilisés dans une usine de l'IDAI (produits laitiers). Les animaux d'embouche sont souvent conduits à pied, par la route vers Port-au-Prince pour y être abattus.

La région vit essentiellement de l'agriculture. Sa relative richesse a pour conséquence une très grande densité de population. On a évalué que chaque famille comprend en moyenne 7 personnes dont le revenu journalier est compris entre 50 centimes et une gourde par jour. La surface moyenne de chaque exploitation est de 1/2 carreau (0.62 ha). L'opulence de la région des Cayes est toute relative. Il suffit d'une année où les conditions naturelles sont mauvaises pour en détruire le fragile équilibre.

UNE ANNEE DESASTREUSE

L'année 1964 fut désastreuse. Le cyclone Cléo détruisit ou endommagea fortement les 3/4 des maisons et une très grande partie des récoltes. Au cyclone s'ajouta une année exceptionnellement sèche. On estime à 80% les destructions des récoltes. Rapidement, les conditions devinrent très difficiles. Les effectifs des écoles diminuèrent de plus de 2/3. Le Centre d'Apprentissage rural de Laborde ferma ses portes.

Dès 1965 se forme en France l'Association Fraternités Antillaises travaillant en liaison avec l'équipe du père Ryo à Laborde. C'est en 1966 qu'arrivent les premiers techniciens étrangers volontaires et que s'organise sur place, la Société Labordaise de Développement Communautaire Chrétien SOLADEC.

D'une série de catastrophes climatiques ayant eu pour conséquence la misère dans la Plaine des Cayes est née une organisation qui avait pour but l'amélioration des conditions de vie des paysans.

DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE A LABORDE

L'expérience de Laborde est en fait assez vaste. Elle ne se limite pas aux modifications des pratiques culturelles. Elle envisage à côté de la création d'une exploitation communautaire, l'amélioration des conditions d'hygiène et l'animation des communautés rurales, en définitive, une véritable révolution de tous les aspects de la vie du paysan.

La première phase a été la réunion de quelques cultivateurs intéressés à l'expérience. Il y en eut au début une cinquantaine qui avaient conscience du profit à tirer de l'expérience et de la nécessité d'améliorer leurs conditions de vie.

Les dépenses de démarrage de l'exploitation communautaire créée furent couvertes par l'Association Fraternités Antillaises qui envoya la somme de 8.000 dollars destinée à l'acquisition (lo-

cation et achat) des terres et à l'équipement de l'exploitation. Le capital de base devait être fourni normalement, en grande partie par le paysan. Au début de l'expérience, cette règle a été suivie avec une grande souplesse. L'aide étrangère, indispensable à ce moment, fut considérée comme temporaire.

La terre acquise est cultivée par les paysans en commun. Les membres du groupe qui ont une exploitation personnelle partagent leurs activités entre cette dernière et l'exploitation communautaire. Les bénéfices réalisés sont immédiatement réinvestis soit pour l'achat de nouvelles terres, soit pour l'achat de matériel, de bétail et la construction de nouveaux locaux.

Il se réalise ainsi un capital sous la forme d'une entreprise qui constitue en même temps un cadre expérimental. On essaie de nouvelles méthodes de culture, de nouvelles semences. L'objectif est le développement de pratiques, permettant de meilleurs rendements, mais qui restent directement réalisables par le paysan. Ces méthodes, bien que modernes, ne doivent pas décourager le paysan par l'ampleur des moyens mis en oeuvre.

L'expérience a montré que ceux qui avaient une exploitation personnelle n'en ont pas été détournés, mais au contraire, qu'ils y ont appliqué les méthodes apprises sur l'exploitation communautaire.

PREOCCUPATIONS

Les activités à Laborde ne se limitent pas au développement de l'exploitation. Deux préoccupations dominent :

- Faire en sorte que ce soit le paysan qui puisse mettre en route les différentes tentatives de développement de son milieu;
- faire en sorte que l'expérience ne se limite pas à la région de Laborde.

Le premier aspect repose sur l'observation que toute expérience de développement rural doit être, au moins en partie, voulue puis animée par les paysans de la région. Sinon, elle reste une implantation artificielle et demeure un laboratoire, un prototype (par-

fois brillant). C'est dans ce domaine que s'est exercée l'action de l'équipe du Père Ryo. Au début, il s'agissait de faire prendre conscience par le paysan des possibilités qu'il a d'améliorer ses conditions de vie et des moyens d'y parvenir. C'est la phase de «conscientisation» indispensable car elle crée dans le milieu rural les conditions de démarrage de l'expérience.

En ce qui a trait au deuxième aspect, l'AFA mit l'accent dès le début sur la nécessité d'étendre l'expérience géographiquement à d'autres régions. Il était admis que Laborde servirait de centre de formation d'animateurs de développement communautaire chrétien. Le stage comprend trois parties :

- D'abord pour l'agriculture, l'apprentissage de méthodes efficaces mais simples.
- Une partie animation pour des groupes qui existent ou à fonder;
- Une partie alphabétisation (moniteurs de l'ONAAC)

FORMATION

Les jeunes animateurs reçoivent cette formation dans le cadre des différents centres de Laborde, le Centre de Santé et Nutrition, celui d'Alphabétisation, et celui des Techniques de Travail, dans des bâtiments construits par le travail bénévole des paysans labordais, tout comme l'infrastructure de la région (route, fontaine).

Le département santé et nutrition comprend, outre le centre de nutrition, un dispensaire maternité et une école d'infirmières pouvant héberger les élèves durant leurs études. Il est associé à un système de visites à domicile après traitement et s'oriente actuellement vers l'éducation medico-infantile.

L'alphabétisation comprend deux branches, l'éducation des adultes et celle des enfants.

Pour les adultes, l'ONAAC a depuis 1970 un programme de réunions et de séminaires à Laborde. En coordination avec les animateurs polyvalent de l'ONAAC sont organisés des séminaires

de formation pour les moniteurs d'alphabétisation. En 1971 environ 200 moniteurs ont été formés.

L'alphabétisation des enfants se fait autour de petits centres et l'objectif est qu'elle soit faite en un an. L'enfant n'est pas coupé de son milieu naturel. Chaque centre doit avoir son jardin potager (dont les bénéfices servent à l'alimentation de la cantine) et ses cours de nutrition.

Les techniques de travail sont de deux ordres : artisanat rural et méthodes de culture. L'aspect préoccupant des tentatives d'amélioration des techniques est en général leur faible impact dans le milieu paysan traditionnel. Les démonstrations obtiennent des rendements dépassant 50q/ha mais le paysan est souvent incapable de suivre et d'appliquer des démonstrations qui l'écrasent; il obtient d'habitude moins de 10q/ha

L'utilisation de la traction animale demande un niveau généralement non atteint. Il faut alors au paysan des paturages, du personnel d'entretien du matériel et des animaux. Parfois, après quelques mois, le matériel git abandonné.

A Laborde, on s'est efforcé de garder les démonstrations à une échelle plus proche du paysan. Les méthodes sont très simples et permettent malgré tout de meilleurs rendements (25q/ha). Un petit centre professionnel rural fonctionne où sont formés des techniciens capables d'entretenir et de réparer les charrues.

Le Centre d'Art

BERCEAU DE L'ART HAITIEN

vous invite à visiter son Exposition de Tableaux et
d'objets d'Art.

Un accueil sympathique est réservé à chaque visiteur.

D'AVANCE, BIENVENUE A TOUS.

SALVITAE

NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute irritation et inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau
toutes les quatre heures.

JOSEPH NADAL & CO.

Distributeur Exclusif

REGIE DU TABAC

Voilà enfin des Cigares merveilleux

COURONNE

VEVEY

PALME

POPULAIRE

CREME

Avant de laisser Haiti ne manquez pas de visiter

« BALIND'JO » SHOP

l'endroit où vous pourrez faire le meilleur usage du dollar

Faïence, pite, écaille de tortue, acajou, poupées indigènes,

Nous avons un Service d'emballage, et nous prendrons

soin de l'embarquement, si cela peut vous aider.

FABRIQUE ET MAGASIN

47, RUELLE WAAG, 47
PORT-AU-PRINCE, HAITI.

Mme. Blémur MAIGNAN,
Directrice.

LA GALERIE D'ART

« THE RED CARPET »

PETION - VILLE — RUE AMERICAINE — TELEPHONE 7449

PRESENTE EN PERMANENCE

les oeuvres des peintres et sculpteurs les plus célèbres
d'Haiti.

Toute la culture haitienne y est exprimée avec une intensité
rare dans des coloris magiques par des artistes de toutes
les provinces, appartenant aux écoles typiques du terroir.

CHAUSSURES

HAITI, S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

Pour faire

bonne

Impression

rien

ne

vaut

L'IMPRESSION

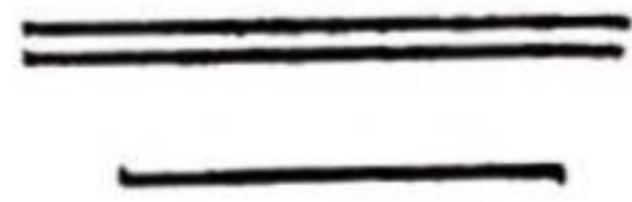
HENRI

DESCHAMPS

Téléphone : 2-2215

2-2216

Histoire-Géographie - Documents



LA PARTICIPATION FRANCO-HAÏTIENNE A L'INDEPENDANCE DES U. S. A.

par Maurice A. Lubin

Hommage à Mercer Cook et Jacques Antoine

Beaucoup d'historiens ont écrit sur les divers aspects des guerres de l'Indépendance américaine. Certains ont mentionné la présence des troupes noires qui, levées à Saint Domingue, sont venues apporter leur aide militaire aux luttes que se livrèrent les Insurgents pour se débarrasser du joug anglais.

Les écrivains haïtiens, les hommes d'Etat et les diplomates ont souvent évoqué le thème de la participation haïtienne au mouvement d'indépendance de la plus grande puissance actuelle du monde.

Il nous a paru utile — non de discourir, comme il est facile de le faire — mais de soumettre, à l'attention du public haïtien, une documentation historique de première main.

Il s'agit d'abord d'un texte paru aux Etats-Unis, au sujet du Siége de Savannah auquel ont participé les nôtres. Venant de Charlestown, à la date du 20 Octobre 1779, la note a paru dans le «NEW JERSEY GAZETTE» dans l'édition du 8 Décembre 1779.

Voici le texte :

Charlestown, October 20 1779

Les principales raisons qui ont été utilisées pour expliquer l'échec du Siège de Savannah, ont été les suivantes :

1) L'ennemi avait beaucoup plus de garnisons qu'on ne se le figurait; on disait qu'elles consistaient en un effectif de 1700 soldats réguliers et un grand nombre de matelots, de marins, de milices et de noirs armés.

2) Il avait l'avantage d'utiliser les services et l'habileté d'un officier capable et infatigable l'honorable Colonel Maitland. Tandis que notre armée était obligée d'attendre des canons et des mortiers de la Flotte qui prit plusieurs jours à arriver, et était secourue avec des difficultés inconcevables, à cause de la distance à laquelle se trouvaient les bateaux et à une période de tempête, l'officier anglais était incessamment présent de nuit et de jour et préoccupé d'augmenter la force et l'ampleur des travaux auxquels il avait employé plus de 2000 Nègres.

3) L'ennemi avait découvert, d'une manière ou d'une autre, l'approche de nos colonnes, une heure avant qu'il fût possible pour elles d'atteindre leurs positions respectives d'où elles pourraient se lancer sur les assaillants à marche de flanc et à feu croisé, ce qui occasionna la discontinuation de l'assaut...

Plusieurs frégates ayant été depuis expédiées de la Flotte du Comte d'Estaing, en différentes directions, par suite de certaines circonstances font croire qu'une forte escadre apparaîtra bientôt en une zone inattendue.

L'une des frégates, à ce qu'on dit, a été expédiée à la Havane et une autre s'est rendue dans la Baie de Chesapeak.

C'est un document de l'époque à laquelle se sont déroulés les événements, un témoignage américain. D'autres textes émanent du côté français. Ils ont paru dans la «GAZETTE DE FRANCE».

Les voici :

Gazette de France du Vendredi 7 janvier 1780

No. 2

de Paris le 7 Janvier 1780

Précis des opérations de l'Escadre du Roi commandée par le Comte d'Estaing, Vice-Amiral de France après la prise de la Grenade et le combat naval rendu à la hauteur de cette isle, contre l'escadre aux ordres de l'Amiral Byron.

Un détachement de vaisseaux et de Frégates de l'Escadre du Roi aux ordres du Commandeur de Suffren, capitaine de Vaisseau, alla faire capituler les Isles de Cariacou et de l'Onion, et reçut le serment de fidélité des habitants. Le sieur du Montet, gouverneur de l'Ile de Saint-Vincent, fit la même opération aux îles de Bocouyo ; la reddition des autres petites îles Grenadines, suivit de près celle des îles principales.

Le 22 Juillet, l'Escadre du Roi se présenta devant Saint-Christophe où l'Escadre anglaise était mouillée et embossée sous les batteries de la rade. L'amiral anglais ne crut pas devoir accepter le combat.

Après deux jours de station devant le port de Saint-Christophe, l'Escadre du Roi fit voile pour Saint-Domingue avec les navires du commerce des Isles Françaises du Vent.

Le Comte d'Estaing expédia pour l'Europe tous ces navires auxquels se joignirent ceux des Isles dessous le vent, sous la protection des vaisseaux le PROTECTEUR et le FIER et les Frégates la MINERVE et l'ALCMENE.

Il se porta avec le reste de ses vaisseaux sur les côtes du Continent de l'Amérique. Un coup de vent qu'il reçut le 2 Septembre étant au mouillage devant l'embouchure du Savannah l'empêcha de remonter plus au nord. La plupart de ses Vaisseaux furent désemparés et cinq d'entre eux eurent leur gouvernail brisé.

Les réparations à faire aux Vaisseaux du Roi exigeaient un temps considérable, dans un pays qui présente très peu de ressources en munitions navales. Cette circonstance décida le Comte d'Estaing à entreprendre le siège de Savannah avec les troupes qu'il eut sur les Vaisseaux auxquelles se joignirent 2.000 hommes des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale sous le commandement du Général Lincoln.

Les Troupes françaises consistaient en 2823 Européens tirés des régiments d'Armagnac, Champagne, Auxerrois, Agenais, Gâtinois, Cambresis Haynault, Foix, Dillon, Walsh, le Cap, la Guadeloupe, la Martinique et le Port-au-Prince, y compris un détachement du Corps Royal d'Artillerie, un autre du Corps Royal d'Infanterie de la Marine, les Volontaires de Valbelle, les dragons et 156 Grenadiers-Volontaires formés depuis peu au Cap-Français. Les Troupes de couleurs consistaient en 545 chasseurs-Volontaires, Mulâtres et Negres nouvellement levés à Saint Domingue.

La totalité des Troupes des Assiégeants y compris les 2000 hommes des Troupes Américaines étaient de 5524 hommes.

Les Anglais avaient dans Savannah 3085 hommes de troupes Anglaises Européennes, 80 Sauvages Chiroquois et 4000 Nègres; la totalité des Troupes des assiégés étaient de 7165 hommes sous le commandement du Général Prévost.

Le 15 Septembre, le Général Anglais fut sommé de rendre la place, et sur son refus, le siège fut entrepris; il fut poussé avec toute la vigueur que pouvait comporter le petit nombre de Travailleurs. L'ennemi fit une sortie le 24 Septembre, fut repoussée avec perte et le sieur O-Dunne les poursuivit jusque dans leurs retranchements.

L'impossibilité de continuer un siège en règle, contre des forces supérieures, décida le Comte d'Estaing à ordonner, le 9 Octobre, l'attaque des retranchements. L'ennemi informé par des transfuges du plan de l'attaque, avait préparé la défense du côté qu'on avait dessein de surprendre.

Les Troupes françaises et Américaines attaquèrent avec la plus grande vigueur, et revinrent jusqu'à trois fois à la charge, ainsi la supériorité du nombre les força de se replier.

La saison était trop avancée pour que le Comte d'Estaing espérât pouvoir terminer les opérations d'un siège; il devait craindre qu'un de ces coups de vents si fréquents sur les côtes de la Georgie ne fît dérader son escadre ou ne l'obligeât à mettre à la voile pour sauver les vaisseaux et abandonner ainsi les Troupes employées à l'expédition. Il se décida à lever le siège, la retraite fut faite dans le meilleur ordre et sans être inquiétée.

Les Troupes du Roi se rembarquèrent le 20 Octobre ; il n'y avait que deux jours que les gouvernails des vaisseaux avaient pu être réparés et remis en place.

La plus grande union a subsisté entre les troupes combinées.

Le Comte de Dillon, le Vicomte de Noailles, le Marquis de Pont de Vaux, le baron de Stading, le Vicomte de Fontanges, colonels; et le sieur O-Dunne, lieutenant-colonel, se sont particulièrement distingués dans une opération aussi pénible par les fatigues d'un service que le petit nombre rendait continuel, qu'elle a été glorieuse pour eux par les dangers auxquels ils ont été perpétuellement exposés et par les différentes manœuvres dont ils ont été chargés.

Le Chevalier de Trolong du Ruman et le Comte de Chastenet de Puységur ont prouvé en conduisant la Gabare du Roi la TRUI-TE jusque sous les batteries de la Ville de Savannah qu'une Flotte armée en guerre et surchargée par une artillerie du calibre 12, trop forte pour son échantillon, pouvait s'embosser contre des batteries de terre du plus gros calibre.

Nous reproduisons également tirées de la GAZETTE DE FRANCE, les listes concernant les officiers qui ont été tués ou blessés à l'une des phases du siège de Savannah.

Liste des officiers tués et blessés au siège de Savannah.

Officiers tués

A l'attaque des retranchements

Les sieurs de Browne, Major du régiment de Dillon, Toasse et Lambert lieutenants, idem; Guillaume, lieutenant du régiment de la Guadeloupe; Molard et Stanley, Sous-ileutenants d'Armagnac; de Boisneuf, Sous-lieutenant du régiment de Port-au-Prince; d'Estimonville, Enseigne de Vaisseau, employé avec les 3600 du Corps Royal d'Infanterie de la Marine; Batheon de Verurieux, Garde de la Maison faisant fonction de lieutenant avec les mêmes Troupes ; Duperon, lieutenant de Volontaires.

A la sortie des Anglais

Les sieurs de Vermont, Aide-Maréchal-général des logis ; de tenant de Gâtinois.

A la tranchée

Les sieurs de Vermont, Aide-Maréchal-général des logis; de Sancé Capitaine d'Artillerie.

Total : 15 Officiers et 168 bas-officiers et soldats tués.

Officiers blessés

A l'Attaque des retranchements

Le **Comte d'Estaing**, Vice-Amiral de France, blessé dangereusement à la jambe droite d'un coup de feu, et au bras droit par un biscayen ; le **Vicomte de Fontanges**, Major-général, blessé dangereusement par un coup de feu à la cuisse gauche, le **Vicomte de Béthizy**; Colonel du régiment de Gâtinois, blessé dangereusement à l'estomac par un biscayen, et à la main gauche par un coup de feu ; le **Baron de Stading** colonel, une forte contusion à la jambe; du régiment d'Armagnac, les sieurs **Voulan et Grillières**, Capitaines; du régiment d'Agenois, les sieurs **du Barry**, capitaine; **Chaussepied**, **Saint-Sauveur** et **Maurigez**, Sous-lieute-

nants; du régiment de Cambrésis, les sieurs **Tollon**, **Behere** et **Chambon** lieutenants; du régiment de Haynault, le sieur **Horadou**, Sous-lieutenant, du régiment de Dillon, les sieurs **O'Neil** Capitaine; **Doyer** et **Offriel**, lieutenants; du régiment du Cap, les sieurs **Dumouriez**, Capitaine; **Desombrages** et **Delbort**, Lieutenant ; du régiment de la Guadeloupe, les sieurs **Desnoyers**, Major; de **Montaigu**, **Roger**, **Desnoyettes**, Capitaines; **d'Anglemont** et **Rouston** lieutenants; du régiment de Port-au-Prince, le sieur **Mesnager** lieutenant; des Dragons, le sieur **Labarre**, Lieutenant des Grenadiers-Volontaires, les sieurs **d'Erneville**, Capitaine; **Collignon**, Aide-Major; des chasseurs-Volontaires, le sieur **Duclos** Sous-lieutenant.

A la sortie des Anglais :

Du régiment de Champagne, les sieurs de la Motte, Capitaine, **Pelilot**, Sous-lieutenant; du régiment d'Armagnac, le sieur **Bonnier**, Capitaine; des Lanes, Sous-lieutenant, du régiment de Gâtinois, les sieurs de **Sireul**, Capitaine; de **Varette**, Lieutenant; de **Tourville**, Sous-lieutenants; du régiment de Dillon, le sieur **Omoran**, Capitaine des Grenadiers-Volontaires, le sieur **Dugrès**, Capitaine.

A la tranchée :

Du régiment de Champagne, les sieurs de la Motte, Capitaine, lieutenant; du régiment de la Martinique, le sieur de **Longuerue** lieutenant.
Total : 43 Officiers et 411 bas officiers et soldats blessés.

On a lieu de croire que la perte des Anglais a été considérable.

Nous sommes heureux de verser ces informations au dossier de ce siège de Savannah et de verser ces informations au dossier historique haitiano-Américain.

LA SOCIETE HAITIENNE D'AUTOMOBILES S. A.
est fière de présenter au public haitien

Good Year

GOOD YEAR, une conception complètement nouvelle en matière de pneu.

GOOD YEAR, le pneu dont la caresse est en cordes de Polyester, ceinturé de fibre de verre.

Exigez GOOD YEAR, le pneu de durée imbattable

Exigez GOOD YEAR, à la société Haitienne d'Automobile.

L'ATELIER

INSTITUT DE DESSIN ET DE PEINTURE

33, Rue José Marty et Bellevue, 33

Boîte postale 181 — Port-au-Prince, Haiti W.I. — Téléphone : 2-4525

GALERIE D'ART — Studio NEHEMY

Cours de Dessin, de Peinture et d'Histoire de l'art

Ouvert tous les jours de 8 h à 6h p.m.

Dimanche et jours fériés sur rendez-vous

Tableaux des meilleurs artistes du pays

PRODUITS INDISPENSABLES

Rien ne remplace le **BRASSO** et le **SILVO POLISH** pour votre argenterie, vos objets en nickel, en cuivre, en métaux divers, etc...

Pour vos toilettes, le fameux **HARPIC** nettoie et désinfecte en même temps.

Utilisez le **DETTOL**, l'un des antiseptiques et désinfectants les plus puissants du monde, pour votre maison, votre hygiène personnelle, des petites blessures ou piqûres d'insectes.

Comme laxatif, rien n'est comparable aux **BROOKLAX**, **W. L.**, **G.S. TABLETTES**,

doux et agréables à prendre. Essayez et vous ne serez pas déçus.

Adoucissez vos mains et votre peau avec la **LOTION JERGENS**, unique en son genre ainsi que les :

Savons **JERGENS** pour le visage.

Savon **PERGENS** pour le bain.

JERGENS Stick Déodorant. Cologne - **DRYAD** déodorants parfumés et les autres produits **WOODBURY**.

Utilisez les chaises **THONET** de qualité supérieure,
en vente à la

TIPCO
Place Geffrard.

Achetez à la **SHEICA** ou à la **TIPCO** : Mosaïques, Céramiques, les plus jolis coloris.

Machines à coudre **LA MADONA** parmi les tou-

tes meilleures sur place.

Plus de « black out » grâce aux Lampes à Kerosene 200, 350, et 500 bougies en vente à la **TIPCO**, Place Geffrard.

CABLE ADDRESS **VALERIO CANEZ & CO.** P. O. BOX 243
VALCANEZ PORT-AU-PRENCE, HAITI TEL 2-0636

DISTRIBUTOR FOR :

GENERAL  ELECTRIC
PRODUCTS

INTERNATIONAL
GENERAL ELECTRIC CO. INC.

E. I. DUPONT DE NEMOURS
& CO. INC.

Radios
Hi-Fidelity
Freezers
Réfrigérateurs
Cuisinières Electriques
Chauffe-Eau
Moteurs
Appareils à Air Conditionné
Ampoules Electriques
Appareils de Rayons-X
Appareils Thérapeutiques
Stérilisateurs
Metabolor
Tables & Lampes d'Opération
Matériel Electrique
Lustres & Appliques Electriques

Films de Rayons-X
Produits Chimiques

BLAUPUNKT-WERKE
Radio-Phono- Radio Auto

WINPOWER Mfg. Co.
Générateurs-Diesel & Gasoline

THE PERMUTIT Co.
Appareils de Purification d'eau

AMPEX CORPORATION
Stereophonic Tape Recorders

**UN STYLE UNE DIMENSION
A LA MESURE
DU BUDGET DE TOUTE FAMILLE
LES REFRIGERATEURS
GENERAL ELECTRIC
QUALITE SUPERIORITE SATISFACTION
VALERIO CANEZ & Co.
DISTRIBUTEUR POUR HAITI**

GEOLOGIE ET GEOGRAPHIE DE L'ILE A VACHE

par Alain Cheilletz

Géologue à la Mission d'Etude des Gites Minéraux

L'Île à Vache (ou «Île aux vaches» du temps où elle servait de rendez-vous, de repaire et de lieu de ravitaillement à bon nombre de flibustiers des Caraïbes) est située dans la baie des Cayes à dix sept kilomètres de cette même localité et de St. Jean du Sud. Très allongée d'Est en Ouest, elle a une longueur de 15kms. et une largeur moyenne de 3kms. Son point le plus élevé, le Gros Morne, n'atteint que 71m. d'altitude. La localité principale est Mme. Bernard, lieu de marché, au milieu de la côte Nord, et où se trouvent également l'église, l'école et le seul dispensaire de l'Île dont la population est évaluée à 5.000 habitants environ.

GEOLOGIE DE L'ILE

Les grandes divisions géologiques de l'Île ayant été reconnues par J. Butterlin (1960), la première partie de notre travail a consisté à préciser les contours et les contacts des différentes formations et à établir la première carte géologique de l'Île à l'échelle 1/500000e. (voir carte ci-jointe). Ces formations peuvent être divisées en deux groupes :

Tout d'abord, un ensemble volcanique et calcaire formant l'épine dorsale de l'île et dont l'âge s'échelonne de la fin de l'ère Secondaire — Crétacé pour les formations volcaniques — au début de l'ère Tertiaire — Paléocène et Eocène pour les formations sédimentaires essentiellement calcaires.

Le second groupe, faisant suite à l'exhaussement au quaternaire du substratum de l'île et le ceinturant, est constitué par des formations calcaires récifales en terrasses, soit émergées elles sont alors pléistocènes, soit encore immergées et actuelles par conséquent.

La deuxième partie de nos recherches, dans le cadre de l'élaboration de l'inventaire des gîtes minéraux d'Haiti (voir Conjonction No. 119 — Février 1973) consistait à localiser et à étudier l'unique site à sables chromifères du pays, repéré jusqu'ici son existence avait été signalée à l'île à Vache par M. P. Berthiere en 1821 sans que sa situation exacte ait été précisée et sans que l'importante question de l'origine de la chromite ait été soulevée.

Nous étudierons tout d'abord les différentes formations lithologiques de l'île en commençant, comme il est d'usage, par les plus anciennes.

1) **Les formations volcaniques Crétacées.** Elles affleurent dans la partie sud et sud-ouest de l'île et sont constituées essentiellement de coulées de basaltes noirs plus ou moins riches en beaux cristaux d'olivine verte. Certaines parties du basalte, fracturées, sont recimentées par de la calcite rose. Enfin, on peut noter dans la région de La Hatte, la présence de petits filons de dolérites.

2.) **Le conglomérat de base Paléocène.** La transgression marquant le début de l'ère Tertiaire et correspondant à la remobilisation du sommet de la série volcanique Crétacée est caractérisée par un très joli conglomérat à galets roulés de basalte, granulométriquement mal classés, à ciment de calcaire impur et attribué par J. Butterlin au Paléocène. Il forme une bande continue et étroite traversant l'île d'ouest en est dans sa partie

centrale, ses plus beaux affleurements se situant à l'ouest, sur le rivage du petit Village de la Hatte, au sud de la plage du même nom.

3) **Les calcaires Eocènes.** Ils forment une série puissante constituant l'ensemble de la partie Nord-Ouest de l'île et montrant les reliefs les plus accentués. Ils sont constitués par la répétition de bancs de calcaires homogènes, blancs, sublithographiques de 10 cm. à 1m. de puissance, séparés par des joints de calcaire crayeux ou marneux moins épais, facilement altérables et le plus souvent en dépression à l'affleurement. Ils montrent de nombreux lits ou nodules de jaspe jaunâtre (accident silicieux des calcaires). On peut noter également la présence au sein de la formation d'un petit conglomérat à galets roulés de calcaire et de volcanite et à ciment calcaire. Il affleure en une bande étroite grossièrement orientée NW-SE sur le flanc sud du Gros-Morne et sur le chemin de La Hatte à Mme. Bernard, à mi-distance entre ces deux localités.

Au nord de la plage de La Hatte, le calcaire est massif, fin et légèrement crayeux. La surface des bancs épais est tapissée de nombreux petits cubes de pyrite ($Fe S_2$) totalement oxydée. Enfin, les couches calcaires, de direction générale variant de ESE-W NW à FNE WSW sont quasi horizontales sur les côtes Nord et ouest tandis que leur pendage s'accroît brutalement à proximité du contact avec les formations volcaniques, à la Pointe Flamand et sur les flancs du Gros Morne en particulier.

4) **Les calcaires coralliens Pleistocènes.** Leur formation est liée à la lente émergence du sous-basement de l'île au cours du quaternaire; ils constituent une série de terrasses étagées, assez étroites sur la côte sud mais bien développées à l'est et formant approximativement le tiers de la surface totale de l'île. Leur altitude n'excède pas une dizaine de mètres sauf à deux endroits où ils ont échappé à la très forte érosion s'exerçant sur l'ensemble de l'île et où ils subsistent à l'état de reliques de quelques dizaines de m² de surface. Au sommet de la pointe Flamand, en discordance sur le calcaire Eocène et sur le chemin de Nantel à Bois Bouton reposant sur les basaltes très altérés et fracturés.

5.) **Les formations récifales actuelles.** Provisoirement immergées, elles sont surtout abondantes sur le plateau sous-marin bordant la côte nord de l'île. Elles forment une frange étroite sur la côte sud où les fonds deviennent rapidement plus importants. Leur présence, facilement repérable en photographie aérienne (voir carte ci-jointe) n'est révélée à fleur d'eau que par le pointement de petits îlots épars — Ilet à Boué, Cayes à l'Eau, Pierre le Nantais — par la frange d'écume blanche bordant la Grande Barrière le long du Canal de l'Est.

LES SABLES CHROMIFERES

Déjà signalés en 1821 par M. P. Berthier alors ingénieur au Corps Royal des Mines, ces indices de chromite ont été retrouvés en deux endroits distincts : tout d'abord sur la très jolie plage de Grande Anse Dufour qui doit correspondre au lieu de la première découverte, ensuite sur la côte ouest, sur la plage au lieu dit. «La Source». Dans les deux cas, le sable noir, chromifère, se trouve en petites trainées allongées, de quelques dizaines de millimètres de puissance, au sein du sable blanc constituant l'ensemble de la plage.

Le sable examiné à la loupe binoculaire, révèle des grains de calcite qui en forment les neuf-dixièmes. Le reste se compose de petits grains de quartz transparents, de fragments vert clair d'olivine, de petits cristaux noirs de magnétite (ou titano-magnétite selon M. P. Berthier) facilement extrayable à l'aimant et enfin de petits cristaux de chromite cristallisés sous la forme d'octaèdres réguliers aux arêtes non émoussées, de couleur noire à fort éclat métallique.

Ces indices de chromite — qui n'ont d'ailleurs aucune valeur de gisement — sont révélateurs cependant de la présence de filons de roches ultrabasiques au sein de la série volcanique basique crétacée.

C'est en effet dans ces types de roches qu'il faut rechercher l'origine de la chromite (oxyde double de fer et de chrome) Nous pouvons alors émettre l'hypothèse suivante quant à la pré-

sence de chromite dans les sables de plage : la destruction de ces filons ultra-basiques et de leur encaissant basaltique entraîne la libération de la chromite et son transport jusqu'à la mer par les eaux de ruissellement. Le flux et reflux des vagues, conjugués à l'action des courants littéraux dans le cas de sables noirs de Grande Anse Dufour, provoque la concentration de la chromite sur ces plages avec d'autres minéraux lourds, magnétite ou titanomagnétite en particulier.

GEOGRAPHIE

Le peu d'intérêt manifesté jusqu'ici à l'égard de l'Île à Vache par les auteurs de tous genres et le faible état des connaissances en ayant résulté nous a conduit à étudier sur le terrain parallèlement à sa géologie, sa géographie et en premier lieu sa morphologie. La constitution géologique de l'île est en tous cas le point de départ à une explication logique des formes de relief actuelles que nous pouvons subdiviser en trois grands groupes :

1) Le massif calcaire du nord ouest de l'île tout d'abord est caractérisé par une série d'accidents cassants ayant conduit à la formation d'une succession de petites vallées étroites actuellement coupées par des marécages et des étangs séparant des crêtes aux pentes raides qui forment les sommets les plus élevés de l'île. L'extrémité nord ouest elle-même se termine par des falaises surplombant verticalement le Canal du Sud d'une hauteur de 20 à 30 m. environ, entrecoupées de magnifiques plages de sable fin : Grande Anse Dufour, Petite Anse Dufour, Anse à l'Eau, Crique de Cacoq. Les sols établis sur ces calcaires sont peu épais et l'agriculture et la végétation y sont identiques à celles que l'on peut rencontrer sur les autres massifs calcaires haïtiens du même type.

2) L'ensemble volcanique par contre, plus facilement érodable, se caractérise par un ensemble de petites collines de faible altitude (maximum 40 m.) au dénivelé très peu accentué sur lesquelles se sont formés des sols noirs épais, pouvant atteindre 1,50 m. de puissance par endroit. Cette particularité confère une exceptionnelle richesse potentielle à toute cette région centrale pour l'instant occupée principalement par de gras pâturages.

3) Enfin les calcaires coralliens constituant toute la partie est et sud de l'île, n'ont subi aucune érosion du fait de leur absence de relief; ils ont quasiment conservé leur topographie originelle. Les terrasses les plus élevées, bordant le massif volcanique, sont assez anciennes pour avoir permis le développement de sols rougeâtres propres à la culture des agrumes, qui, il n'y a pas si longtemps encore, constituaient avec l'élevage et la pêche la richesse de l'île. C'est aussi dans cette région que l'on rencontre les plus fortes densités de population: Carrefour Citron, Balai Rose, Nan Palmiste... etc.

Les terrasses les plus récemment émergées, à l'extrémité est et nord est de l'île sont couvertes d'une végétation confuse ou dominant les mangliers. Elles sont quasiment inhabitées à l'exception de leur bordure cotière: Cadibré, Nan l'Est.

Nous terminons ce petit tour d'horizon géographique par un des problèmes les plus importants qui se pose actuellement à la population de l'île: celui de l'eau potable.

Le déboisement généralisé de ces dernières années semble avoir entraîné une diminution de la pluviosité. Les quelques ruisseaux intermittents du centre de l'île ne suffisent pas à assurer une alimentation suffisante à la population. De plus les maisons d'habitations ne sont pas adaptées à recueillir l'eau de pluie. Les habitants de l'île à vache se sont donc tournés vers la recherche de sources et la construction de puits.

La seule source actuellement utilisable correspond à un écoulement d'eau dans une fracture est-ouest des basaltes au lieu dit «La Source» sur la côte sud ouest de l'île. Son débit est régulier mais relativement faible.

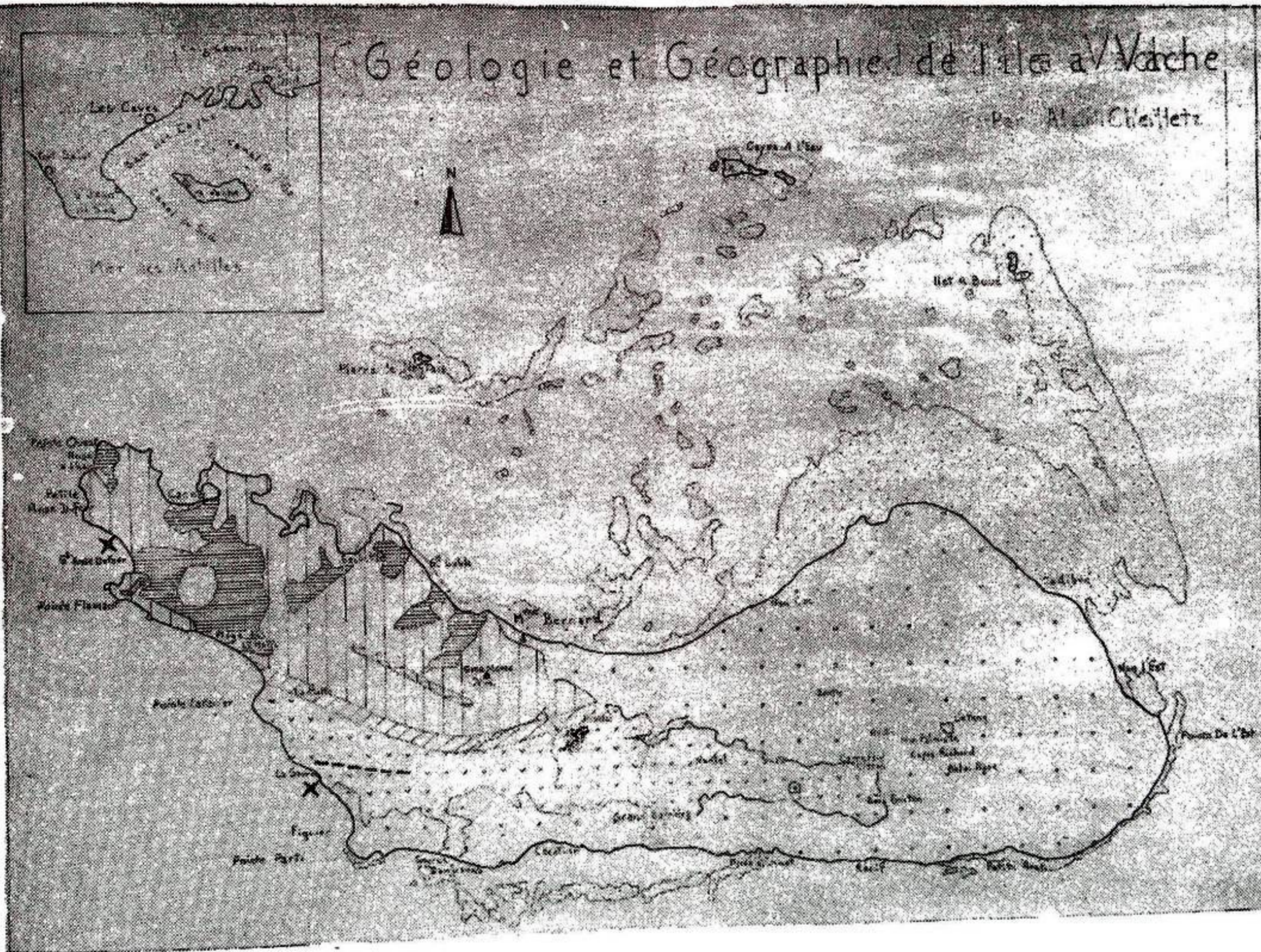
Les puits creusés jusqu'ici l'ont été pour plus de facilités, au niveau de la mer. Le faible gradient hydraulique des petites circulations d'eaux souterraines ainsi captées, n'a pu résister à leur envahissement par des eaux salées marines. C'est le cas du puits de l'Anse à Eau; ce n'est pas celui du puits de La Hatte,

Géologie et Géographie de l'île de Vache

Par ALAIN CHAILLETZ

Le Géographe

- Cap Coccoz - Village au Léopard
- o. s. Eglise - au Point Culminant
- Rivière intermittente
- o. Etang
- Limite de formation
- Fracture
- + Sables Chromifères
- ▤ Plateau corallien et récifs coralliens immergés
- ▥ Marécages à Mangroves
- ▧ Calcaires coralliens émergés - Planchons
- ▨ Conglomérat. Eocène
- ▩ Calcaires. Eocène
- Conglomérat de base Paléocène
- Basaltes - Crétacé



creusé à quelques mètres du rivage mais rencontrant une circulation souterraine suffisante pour s'opposer à son envahissement par l'eau de mer à condition de ne pas trop en accentuer le débit par des pompages excessifs.

BIBLIOGRAPHIE

- M. P. Berthier (1821) Analyse des deux variétés de Fer Chromé Annales des Mines Vol. 6
- J. Butterlin (1960) Géologie générale et Régionale de la République d'Haiti.
Paris — Institut Des Hautes Etudes D'Amérique Latine.
- A. Cheilletz, Y. Le Mailloux et J. C. Samana : L'inventaire des gites Minéraux face au Développement minier du Pays - Conjonction No. 119 (Février 1973).
Service de Géodésie et de Cartographie de la République d'Haiti
Feuille 5470 11 — Ile à Vache 1/50.000e
Photographies aériennes Série 1203 à 1208
Série 1224 à 1229

La deuxième partie de ce «dossier Ile à Vache» sur la flore et la faune de l'île par Guy Robart paraîtra dans notre numéro 123.

**GALERIE
HERVÉ MEHU
PEINTURES - SCULPTURES**

RUE PAN AMERICAINE No. 35

PETION-VILLE

expose en permanence une collection d'oeuvres des plus grands peintres primitifs haitiens.

Amateurs, connaisseurs, ou tout simplement curieux d'art et de peinture, passez à la Galerie d'Art de Pétion-Ville admirer ces tableaux qui étonnent les touristes du monde entier.

**Hervé MEHU
Directeur**

**PHARMACIE
SEJOURNE**

Fondé en 1864

**ETIENNE SEJOURNE
(1889-1964)**

**FREMY SEJOURNE
(1889-1937)**

**RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)**

**LABORATOIRE
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées

Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

57, Rue des Césars, 57

Tel. 2-0710

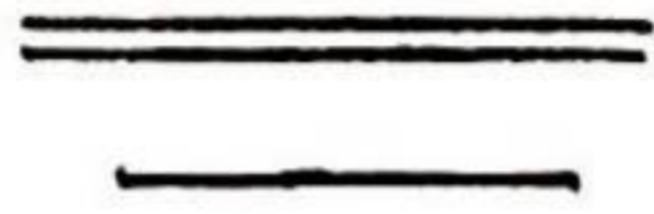
Port-au-Prince

**GLISSEZ-VOUS DANS LA
FRAICHEUR BIENFAISANTE
D'UN CONDITIONNEUR D'AIR
WESTINGHOUSE**

Téléphone 2-2092

BOUCARD & Co. — Distributeur

Arts et Lettres



NOTES DE LECTURE

par Pradel Pompilus

Max Ménard — prospection dans les relations internationales —
Port-au-Prince — Imprimerie La Phalange — 1973 — 270 pages

Sous le titre de «Prospection dans les relations internationales», M. Max Ménard, ancien secrétaire de Légation et d'Ambassade, ancien député au Corps Législatif, a publié des textes de caractère varié, mais liés entre eux par une certaine vision des rapports internationaux à laquelle l'auteur a donné le nom d'universalisme.

Le livre est divisé en trois parties d'étendue inégale. La première partie, 33 pages, reproduit des rapports techniques présentés par le député Ménard à la Chambre Législative sur la loi organique du département des Affaires Etrangères, sur le projet de contrat entre l'Etat haïtien et M. Félix Gorce, sur le contrat de la Minoterie etc. La deuxième partie, 20 pages, renferme de brèves observations sur les problèmes internationaux et la troisième partie 217 pages, rassemble des études faites sur cinq nations : Haïti, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Allemagne (R. F. A.), la République démocratique du Congo. Ces dernières études ont été écrites au Congo pendant un séjour que M. Ménard y a fait comme professeur.

Si les rapports présentés à la Chambre Législative sont soignés et solides, on peut trouver un peu cursives les études sur cinq nations, surtout quand on compare certaines d'entre elles à des travaux classiques existant en la matière, par exemple, pour les Etats-Unis d'Amérique l'Empire américain, de Claude Julien. M. Ménard à l'excuse, il est vrai, d'avoir écrit de mémoire et sans bibliothèque presque, ce qui prouve qu'il a des vues nettes et claires sur ces cinq pays et leurs problèmes. Il faut aussi noter à son actif l'esquisse d'une nouvelle vision des rapports entre pays développés et pays en voie de développement, l'universalisme, c'est-à-dire «une conscience universelle, une volonté commune de relever le niveau économique et social des nations les moins favorisées, afin de parvenir à combler ce fossé entre pays riches et pays pauvres de notre planète».

Robert Cornevin — Le théâtre haitien des origines à nos jours,

Collection Caraïbes, Leméac, Ottawa, 1973, 301 pages —

Le théâtre haitien des origines à nos jours, tel est le titre du copieux volume que vient de consacrer M. Robert Cornevin à l'un des domaines les plus intéressants de notre littérature. L'auteur a suivi le développement du théâtre haitien depuis Saint-Domingue jusque vers 1971. N'ayant séjourné qu'une semaine et demie à Port-au-Prince et obligé d'écrire son livre depuis Paris, l'auteur a dû l'appuyer sur une large documentation écrite, constituée par les livres d'histoire d'Haiti, et d'Histoire de la littérature haitienne, les oeuvres d'art dramatique et les papiers communiqués par les auteurs et acteurs encore vivants, qui se sont parfois taillé une place peut être disproportionnée par rapport à celle de leurs devanciers. M. Cornevin a réussi le tour de force de nous donner une histoire aussi complète que l'on peut le désirer : le Sueur Fontaine, Campistron, Louis François Ribré, Paul Ulric Dubuisson, Charles Mozard et Claude Clément, auteurs dramatiques de l'époque coloniale donnent la main à Théodore Beaubrun, Henock Trouillot, Mona Guérin, Gérard Chenet et bien d'autres contemporains.

Historien et spécialiste de l'histoire et de la géographie de l'Afrique, auxquelles il a consacré un nombre impressionnant d'ouvrages, M. Cornevin a mis au service de notre littérature dramatique ses remarquables qualités de savant : la plus frappante est le souci de ne pas isoler le théâtre haïtien de l'ensemble de l'existence nationale, mais de l'intégrer à toute la vie politique, sociale et culturelle de notre peuple.

Une autre originalité du livre de M. Cornevin, c'est qu'il n'a pas borné son travail à une histoire des oeuvres dramatiques, il a fait aussi une histoire de la scène en Haïti, une histoire des acteurs, des metteurs en scène des professeurs d'art dramatique et des troupes et il y fait une part importante à Gabriel Imbert, Gérard Résil, Edouard Dupont, Robert Bauduy etc. L'acte théâtral, d'après lui, ne se termine pas avec le point final que le dramaturge met à sa pièce, bien au contraire, il commence et se poursuit avec l'effort du metteur en scène et de l'acteur.

M. Cornevin se fait quelque part scrupule de la valeur de son apport aux yeux des spécialistes haïtiens. En ce qui concerne les faits et les détails, cet apport n'est pas peut-être pas grand. Il vaut surtout comme bilan et comme synthèse. D'abord, il est mieux placé que nous pour se renseigner et nous renseigner sur les efforts de nos compatriotes qui oeuvrent aux Etats-Unis, au Canada ou en Afrique. D'autre part, en ce qui concerne les faits contemporains, l'éloignement dans l'espace lui donne, pour les apprécier, une meilleure perspective. Et puis cette histoire du théâtre en Haïti est écrite avec une chaude sympathie qui nous console de la hauteur avec laquelle l'étranger juge parfois notre vie. De cette sympathie, le lecteur haïtien lui est particulièrement reconnaissant.

Epicerie Rigaud

28, Angle des Rues Grégoire et Darguin

vous offre les articles suivants :

Vins, Conserves, Provisions alimentaires
toutes sortes de produits de beauté.

PRIX AVANTAGEUX

« Belle femm, cé bel malheu »
dit le proverbe créole

mais celle qui sort de l'Institut de Beauté Paule Duncan
est heureuse... et rend heureux

**Institut de Beauté
Paule Duncan**

**61 Avenue des Dalles (Petit Four)
Port-au-Prince**

Coin d'Art Paintings

Exposition Permanente

Travaux d'Art en tous genres

Joseph JACOB — Dir. Propriétaire

Artiste Peintre

Robert St. Brice par Pierre MONOSIET

Conservateur au Musée d'Art Haitien

Ceci n'est ni une étude biographique ni une introduction à l'exposition d'un peintre; c'est un hommage rendu à l'un de nos artistes qui, à côté d'Hector Hyppolite, de Philomé Obin, de Rigaud Benoit et de bien d'autres, a contribué magistralement à la valeur et à la renommée de notre Art.

Il y a vingt quatre ans j'entrais au Centre d'Art pour faire de la peinture en même temps que de nombreux aspirants artistes jeunes et moins jeunes. Plusieurs ont vite abandonné comme les graines mal enfouies emportées par les premières pluies. D'autres ont tenu bon, et en les cotoyant presque quotidiennement au cours de ces longues années, j'ai appris à les apprécier. Leurs noms ont traversé nos frontières et on cherche à découvrir leurs messages dans leurs oeuvres. Moi je connais leur simplicité, j'ai été témoin de leur courage et l'histoire de leur vie grandiose ou banale, est toujours merveilleuse. Celle de Robert St-Brice est belle et je n'ai pu m'empêcher de la revivre un peu quand au soir de ses funérailles sa tombe fut scellée avec deux cierges allumés sur son cercueil selon le rite maçonnique. «Lumière, me suis-je dit, tu t'éteindras, mais celle de la gloire de Robert St.-Brice brillera toujours». Je fus pris, alors, d'un désir ardent de rire comme un enfant, d'applaudir comme au théâtre à une pièce bien jouée et de pleurer, comme si la vie d'un tel homme ne devait jamais s'arrêter.

Le tout jeune Robert St-Brice «descendit» de son Pétionville natal (la Coupe, lors) pour se mettre au service d'une famille aisée de Port-au-Prince dans les conditions que nous connaissons tous. On ne lui fit pas les faveurs de l'instruction et pourtant, ironie du sort, que d'écrivains, de journalistes ont déjà écrit son nom en lettres grasses. Oui, St-Brice a vécu une belle vie car aucune épreuve ne l'a rendu assez malheureux pour le marquer d'aucun complexe. Très tard dans sa vie et sous l'influence d'un jeune artiste américain, Alex John qui logeait chez lui, Robert St. Brice s'essaya au dessin et cet homme qui, à 51 ans, ne savait ni lire ni écrire découvrit, enfin, un moyen d'expression. Il entra au Centre d'Art en 1949 et son génie se libéra, il allait pouvoir exprimer tout ce qu'il portait en lui de foi, de joie, de sérénité. Mr. «Robert», comme l'appelait respectueusement Dewit Peters n'a jamais poursuivi la fortune ou la gloire. Son œuvre ne laisse percer ni timidité, ni audace et surtout aucun «effet d'art». Il peignait guidé par son honnêteté, par sa simplicité; on classerait facilement son art dans ce qu'on appelle aujourd'hui en Europe «l'Art brut».

Au cours des années pourtant sa technique s'affirma. Sur les fonds sombres ressortent tantôt le bleu mat ou le grenat lavé des visages, à côté du rose de ses contours ou le jaune «mais-moulu» de ses personnages mythologiques. Le rouge «melon d'eau» de son monde floral est en constant contraste avec le marron de ses animaux. Sa palette contient mille variations de vert qui rendent tantôt mélancoliques, tantôt joyeux ses rêves et ses personnages vaudouesques. Car la mythologie vaudoue autant que le symbole de la Franc-Maçonnerie occupent une grande place dans la peinture de St. Brice.

La réalité concrète s'y retrouve ainsi représentée çà et là par un chien, un chat, un oiseau. Ses animaux naissent sous le pinceau de l'artiste avec des yeux, des pattes, des ailes à mi-chemin entre les préfigurations pré-historiques, et les libertés des plus grands peintres modernes. On sent qu'il puise son inspiration dans ses propres sources sans se soucier de préceptes et des courants. Tout laisse deviner une âme tendre et pure, en dépit de tous les



tourments et de toutes les déceptions. La spontanéité, un des traits principaux de l'art naïf est la grande qualité de ce peintre qui n'a jamais cherché à plaire à une clientèle. Il peignait selon son humeur, selon son coeur, sans s'inquiéter de la vente de ses toiles, se réjouissant plutôt quand on saisissait le secret des émotions.

Peut-on parler de mort quand St. Brice laisse après lui une oeuvre dense dont on commence à peine à découvrir les richesses. En effet, son style n'est de ce qui frappe à première vue ou plaise facilement aux profanes. Son oeuvre est avant tout abstrait l'abstraction étant une projection visible du symbole ; tout est symbole dans sa peinture. Il a fait involontairement une distillation des éléments essentiels de l'intangibilité de la Forme. Comme le Vaudou, il en a fait une prise de possession sans toutefois perdre entièrement contact avec la réalité. L'oeuvre de St-Brice n'est soumise à aucune règle et le choix des matériaux employés est dû au seul hasard. Pourtant, important est le rôle joué par ces matériaux, car ses plus belle peintures sont celles qu'il a réalisées sur des tissus préparés d'une façon rudimentaire. Devant une de ses toiles simplement pendue au mur, sans cadre, on est irrésistiblement ensorcelé par la volupté du contour dans lequel l'artiste fait entrer le contenu formel et psychique d'une forme humaine d'un animal, d'un objet. Vient alors l'équilibre de son inspiration et l'harmonie de ses couleurs.

Ceux qui ont su comprendre son génie dirigeront les autres pour mieux l'apprécier et l'aimer. Les oeuvres de Roberts ST. BRICE vont dans les années qui viennent rapporter une petite fortune aux collectionneurs qui ont su miser sur son génie, mais la gloire sera sienne et nul ne saurait la lui ravir.



DESASTRES
par Christophe Charles

A Léon Laleau,
hommage d'un benjamin

Mes pleurs cristallisés tombent dans le néant
Tandis que je remplis l'infini de mes cris
Angoissé, l'univers a sonné la retraite
J'entends carillonner les cloches du vertige
Oh ! la matière en moi se transforme en limon
Non, je n'irai plus dans les constellations
Car un mauvais génie a brûlé ma mémoire
Silence, irrigues-tu le désert de mon âme
Car je sens la douleur s'infiltrer dans ma chair
L'espoir douloureux creuse le lit du désastre
Les fissures du songe recueillent mes larmes
Vrai, les sentiers altiers vont aux rives du rêve
Les grands yeux délavés de l'horizon grondé
Pleurent désespérés sur le monde emballé
L'illusion se blesse au tranchant du mensonge
Ma ferveur légendaire entre dans les ténèbres
Te voilà libellule aux ailes enchantées
Au ciel emporte-moi sous ton manteau fleuri

II

J'ai retourné les cendres chaudes du passé
Pour retrouver le vide et son flanc lacéré
Oh ! Mon regard se voile et ma raison s'égare
Car j'ai trop disséqué le prisme du réel
Afin de retrouver mon immortalité
Je me suis roulé dans les éclaboussures
Des misères de l'âme et des dogmes stupides
Afin de retrouver le grand secret perdu
Je m'accroche aux sillons de l'espace qui fuit
Bondis de ciel en ciel dans mes métamorphoses
Afin de récolter les fruits de mon silence
Cachalots aperçus dans l'atmosphère en pleurs
Atroces souvenirs des voix sous l'océan
Colonnades brisées dans la sève des flaques
Ne reviendrez-vous pas, féeries de mon enfance
Je me suis enlisé dans des sables mouvants
En voulant échapper à l'amour du présent
Le concert des vivants trouble ma solitude
Oh ! Pouvoir s'abriter au coeur de la légende

III

Tout à coup je l'ai vu dans l'éther embrasé
J'ai vu la mort captive en un cercle de feu
Tandis que les damnés forçaient la voûte bleue
Surgissaient lance en main pour venger la défaite
Le tomawak de flamme a massacré la nuit
Et le glaive maudit a scalpé l'archipel
Oh ! S'approvisionner d'espérances nouvelles
Volontaire, je pars ; j'ai mission d'extraire
Une poutre de l'oeil vertigineux du soleil
J'invite le poète à rêver jusqu'au soir
A marcher dans le vide, à explorer les lunes
Pénétrant, divulguant les forces éternelles
Je vois l'étoile au loin qui me cligne de l'oeil
Tandis que le hibou hue dans les cocotiers

J'ai fait le cycle des connaissances humaines
Et je reviens déçu d'un si merveilleux songe
S'envoler dans l'azur ! Se perdre dans l'éther !
Oh ! Mordre à belles dents au fruit de l'Idéal !
Devenir arbre ou pierre ! Abdiquer son droit d'être !
S'accrocher l'âme en deuil aux branches de la vie
Que le grand bûcheron dans la grande forêt
Entama de sa hâche un jour de grand soleil
Et je sens sous mes pieds le grand tronc qui dérive
Et je sens dans mes mains l'univers qui s'effrite
Connaître adolescent les douleurs du réel
Que le père éternel créa un jour dément
J'entends des voix crier dans un accès de rage :
Nous devons bousculer la vile oligarchie
Je sens par ma narine affluer le divin
L'amitié fleurit au verso du soleil
J'entends le souffle bleu de la nuit parfumée
Que le monde assoiffé s'abreuve dans mon crâne !

Christophe Charles

* Extrait d'un recueil inédit

Notice bio-bibliographique

Christophe Charles est né à Port-au-Prince le 29 avril 1951. Son premier recueil « L'AVENTURE HUMAINE » a été publié en 1971. A collaboré ou collabore aux revues et journaux suivants : le Nouvelliste, le Nouveau-Monde, Le Petit Samedi Soir, Oedipe, etc. Plusieurs recueils et textes critiques inédits. Diplômé de la Faculté des Lettres et de pédagogie. Prépare une licence de Lettres. Professeur de Littérature.

Note de la Rédaction : CONJONCTION se propose de publier quelques uns des poèmes qui lui sont envoyés. Un prix sera ensuite décerné au meilleur d'entre-eux.

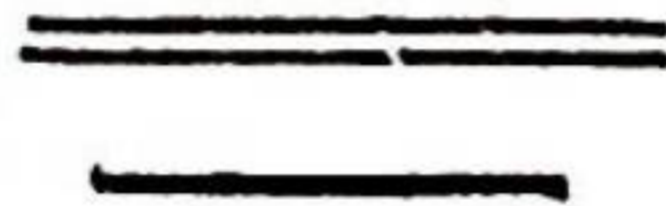
AIR FRANCE
LE BON VOYAGE
DEUX VOLS QUOTIDIENS

DEP	7 h 15	FORT DE FRANCE	22 h 50	ARR
ARR	7 h 50	POINTE A PITRE	22 h 15	DEP
DEP	8 h 25		21 h 40	ARR
ARR	9 h 05	ST MARTIN	21 h 00	DEP
DEP	9 h 25		20 h 40	ARR
ARR	10 h 10	SAN JUAN	19 h 55	DEP
DEP	10 h 30		19 h 35	ARR
ARR	10 h 50	PORT-AU-PRINCE	17 h 15	DEP
DEP	11 h 20		16 h 45	ARR
ARR	14 h 25	MIAMI	15 h 45	DEP

La correspondance immédiate Port-au-Prince — Pointe-à-Pitre — Paris est assurée les mardi, vendredi et dimanche. Une quatrième correspondance sera possible le samedi, du 30 juin au 2 septembre grâce au vol supplémentaire AF 353. Pour toute information, contactez votre agent de voyage ou AIR FRANCE.

Téléphone : 2-0931 — 2-0932

Le courrier des lecteurs



REPONSE A S. E. MONSIEUR L'AMBASSADEUR DORIN

par Jean-Michel DAVID

Port-au-Prince, le 9 Août 1973.

Au comité de rédaction
de la revue «Conjonction»

J'ai lu avec intérêt le No. 120 de la revue «Conjonction» consacré à la brûlante question du créole haïtien.

Le problème de l'orthographe créole conserve toute son importance et la proposition non nouvelle du Dr. Pradel Pompilus, d'une orthographe créole intermédiaire entre l'éthymologique, francisante et la phonétique mérite d'être critiquée sévèrement. Mais le problème essentiel reste, contrairement à l'opinion de la rédaction de «Conjonction», non pas celui de l'orthographe créole, mais bien celui du devenir de la langue créole comme unique langue littéraire et officielle d'Haïti, en lieu et place de la langue française. (1) C'est pourquoi l'article qui m'intéresse d'abord et qui mérite réponse immédiate est celui de M. Bernard Dorin, l'actuel ambassadeur de France, sur la «fausse querelle du créole et du français».

(1) — A ce passage de la lettre de M. David, nous nous contentons d'opposer le début de la conclusion de l'étude de M. Pradel Pompilus,

D'abord, l'ambassadeur pêche contre l'actualité linguistique haïtienne. Il affirme que le français existe en Haïti comme langue officielle et nationale. Non, le français n'est pas une langue nationale d'Haïti-Thomas, il est simplement une langue étrangère qui est dominante et officielle en Haïti. Seul le créole est la langue nationale d'Haïti-Thomas. En effet, le français est parlé uniquement par les personnes de certaines couches sociales, les plus aisées, qui l'ont appris surtout à l'école : particulièrement les fils de grandes familles bourgeoises, les intellectuels et tous ceux-là qui ont eu la chance de parvenir à un certain stade appréciable de l'enseignement ; et même dans ces dernières couches sociales on ne parle français qu'à certains moments et pour se conformer aux usages. A part les domestiques des grandes familles bourgeoises, aucun membre des couches sociales populaires haïtiennes ne parle le français. Une simple enquête linguistique n'est pas même nécessaire pour vérifier qu'il n'existe absolument aucune zone du pays où dans toutes les couches sociales, du haut jusqu'au bas de l'échelle, on parle couramment, quotidiennement, spontanément le français. Au Canada, en Belgique et en Suisse, le français est l'une des langues nationales. L'espagnol est au Pérou, et à côté du quecha, l'une des langues nationales. Au contraire, en Afrique francophone, au Vietnam, etc. le français n'est pas et n'a jamais été une langue nationale. Aujourd'hui, en Haïti, aussi bien qu'en Afrique francophone, le français n'est encore malheureusement que la langue officielle, dominante.

D'autre part, l'ambassadeur Dorin soutient qu'il est faux d'opposer le créole et le français et qu'au contraire ces deux langues sont faites, non seulement pour se développer dans une coexistence harmonieuse, mais encore pour trouver en elles-mêmes une manière de complémentarité. En Haïti, le français et le créole sont objectivement en lutte constante, je dirais même antagonique ; et la lutte, parmi les intellectuels haïtiens, entre les deux tendances diamétralement opposées dans la question du devenir du créole, n'est que le reflet de cette lutte objective. Ainsi, il est faux de dire que les défenseurs passionnés du créole et du français soulèvent un « faux problème », entretiennent une « fausse querelle ».

Mais comment l'ambassadeur de France conçoit-il «ce développement simultané, sans lutte et en coexistence pacifique, de deux langues qu'il serait presque tenté d'appeler «siamois» ?

Concernant le développement de la langue française en Haiti, l'ambassadeur ne va pas jusqu'à proposer — comme l'avait fait le Dr. Pradel Pompilus dans sa conférence du 19 février 1952 sur le destin de la langue française en Haiti — d'effacer sur la terre d'Haiti - Thomas la langue créole et de répandre largement le français jusqu'à ce qu'il devienne notre unique langue nationale. Pour lui, le français est déjà une langue nationale d'Haiti - Thomas et la «volonté délibérée d'effacer une langue populaire, le créole en l'occurrence, serait un «mauvais coup» porté au peuple haitien et il n'est pas concevable que la France puisse un jour s'y prêter». En effet, actuellement, il ne saurait dire autrement. Dans cette ambiance d'euphorie soulevée par le succès de Saint Armand Numa dans son adaptation à la scène haitienne du Cid de Corneille, beaucoup sont devenus conscients d'un fait, à savoir que le créole a toute la possibilité de devenir une langue littéraire et plus tard notre langue officielle. Et, ainsi, diplomatiquement, les grandes envolées, les prises de positions extrêmes et catégoriques contre le créole ne sont pas de mise ces jours-ci.

Mais l'ambassadeur est, naturellement et opiniâtrement, pour le maintien intégral du français comme l'unique langue officielle d'Haiti, comme l'unique langue de son enseignement primaire, secondaire et supérieur, comme l'unique langue «de la vie sociale, des affaires, de l'accès aux autres cultures, des voyages, des relations internationales». Plus encore, la France, annonce-t-il, par l'intermédiaire d'une mission pédagogique, se doit — et nous en convenons bien — de contribuer au développement et au perfectionnement de l'enseignement du français en Haiti, en particulier par de nouvelles méthodes, surtout audio-visuelles.

Quant au développement de la langue créole en Haiti, pour le représentant de la France, «le créole est et doit rester la langue du foyer, de la famille, des amis, de la détente, de l'expression po-

pulaire». En un mot, pour lui, le créole doit rester ce qu'il est actuellement ou probablement moins encore, c'est-à-dire la langue parlée haïtienne. Au fond, le développement souhaité de la langue en Haïti n'est pour lui qu'un mot pour couvrir sa désapprobation des premières conquêtes préliminaires encore récentes du créole dans sa lutte prolongée contre la langue française.

Telles sont les idées essentielles contenues dans l'article de l'ambassadeur Dorin et qu'il convient de relever pour éviter toute confusion éventuelle.

Au contraire, les véritables défenseurs de la langue créole sont totalement et fermement convaincus que notre créole deviendra à la longue et inéluctablement l'unique langue littéraire et officielle d'Haïti.

Notre langue créole sera et devra être en Haïti la langue de la littérature et de la science, la langue, non pas seulement de tous les poètes, mais aussi de tous les dramaturges, romanciers, essayistes, hommes de science haïtiens, qui s'acquitteront progressivement de la noble tâche de la polir convenablement. Elle deviendra la langue de l'enseignement, c'est-à-dire, tous les cours, y compris l'étude de la langue française, tous les exercices, tous les examens, toutes les thèses ainsi que tous les ouvrages scolaires se feront ou seront rédigés en créole. Elle sera la langue de toute l'administration, de la justice, de la diplomatie, du journalisme, de la radio-diffusion et de la télévision etc. en un mot, la langue de toute la vie sociale, la langue de l'Etat, du gouvernement.

Et plus encore, elle doit devenir l'unique langue littéraire et officielle d'Haïti. Le français, n'étant pas une langue nationale d'Haïti, ne saurait être conservé comme autre langue officielle de notre pays. En Haïti, l'on ne saurait avoir deux langues officielles, comme c'est le cas pour certains pays du globe et l'unique langue officielle d'Haïti devra être son unique langue nationale qui est le créole.

Dissipons dès à présent un malentendu éventuel. D'après nous, le français doit rester nécessairement la principale langue étrangère étudiée en Haïti. Son étude, comme auparavant, débutera dès l'école primaire et devra être obligatoire à l'enseignement primaire et secondaire. Un effort maximum, qui tiendra compte, bien sûr, des dernières données de la science linguistique moderne, devra être fait pour mieux enseigner le français et pour faire accéder le plus d'haïtiens possible à la maîtrise véritable de la langue française.

En attendant qu'à l'avenir le créole devienne vraiment l'unique langue littéraire et officielle d'Haïti, certains efforts peuvent et doivent être faits dès à présent pour assurer progressivement et patiemment le plein emploi du créole dans certaines sphères de la vie sociale.

Que l'Etat haïtien, au lieu de se contenter d'inclure un simple cours de linguistique dans l'unique cadre de la Faculté d'Ethnologie, sente la nécessité d'organiser un Institut de Linguistique qui serait chargé de préparer en nombre suffisant de véritables linguistes qui nous sont indispensables.

Que nos intellectuels et nos professeurs ouvrent des débats, des colloques sur le créole et ses divers aspects (origine et histoire, structure phonologique et grammaticale, travaux lexicaux et sémantiques, orthographe, perspectives d'avenir, etc.) produisent en créole tous les chefs d'oeuvre de la littérature universelle.

Que le Département de l'Education Nationale, nos auteurs de manuels ainsi que nos professeurs de littérature haïtienne insèrent dans le programme de littérature haïtienne un chapitre sur notre littérature d'expression créole.

Que le Département de l'Education Nationale et les directeurs d'établissements scolaires introduisent dans l'enseignement primaire et secondaire un cours de grammaire créole.

Que nos différents journaux prennent exemple sur «Panorama» et publient certains articles en créole, en attendant la parution d'un quotidien entièrement rédigé et publié en créole. Que nos différentes stations de radiodiffusion ne se contentent pas de faire certaines publicités en créole, qu'elles prennent exemple sur 4 VEH, donnent des informations également en créole et assurent en créole le reportage de nos matchs de foot-ball. Que la correspondance entre les haïtiens, soit à l'intérieur d'Haïti, soit entre Haïti et l'étranger, se fasse habituellement en créole.

Enfin, que la plupart des documents de l'Etat, de l'Eglise, des entreprises privées et des particuliers, (par exemple, actes de naissance et de mariage, cartes d'identité, de travail, de communion, actes notariés, reçus, circulaires, décrets, communiqués, discours, avis de toutes sortes, etc.) soient rédigés et publiés en créole.

J'ai l'espoir que toute ma pensée sera bien comprise et qu'à partir de là tous les défenseurs et adversaires de la langue créole fixeront bien clairement leur position réelle.

Je vous informe que cette lettre pourra être publiée dans les différents journaux et les diverses stations de radiodiffusion d'Haïti, en particulier à l'émission hebdomadaire de «Inter-actualités-magazine» de Radio-Haïti-Inter.

Jean-Michel DAVID



Haiti

L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES

Des vacances agréables
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne
Des excursions toujours intéressantes :

HAITI

LA REPUBLIQUE DE LANGUE
FRANCAISE DU
NOUVEAU MONDE

Pour tous renseignements :
Le Département du Tourisme
Port-au-Prince, Haiti



A G E N C E DE VOYAGES

IBO - TOURS

55, Avenue Marie Jeanne, 35
Cité de l'Exposition
Port-au-Prince, Haiti

Commerçants, Etudiants, Résidents, Touristes pour un service rapide, pour un voyage sans problème voyez IBO-TOURS où un personnel courtois et entraîné vous aidera à éliminer tous vos soucis.

IBO-TOURS : Compétence Sérieux Rapidité

Société Anonyme Darbouco

185, Rue du Quai, Téléphone : 2-2132 Port-au-Prince, Haiti

Equipement et Fournitures Agricoles

Tracteur Diesel «COCKSHUTT»

Charrues RANSOMES

SEMENCES KEYSTONE

Séchoirs à Café ADS

Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY

Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloisons

NOTES D'INFORMATION SUR LA MISSION CULTURELLE FRANCAISE EN HAITI

Depuis la parution de notre dernier numéro du mois de juillet les changements suivants sont intervenus au sein de la Mission culturelle française :

Départs :

2 Juin 1973 : M. André BAUDIN, adjoint au Chef de la Mission Pédagogique M. Emile MARTINEZ.

2 Juillet 1973 : M. Pierre DELARUE, Directeur de l'Institut Français.

31 août 1973 : M. Jean Michel HOURY, Secrétaire Général de l'Institut Français.

1er Octobre 1973 : M. Joel AMOUR, Conseiller Culturel et de Coopération Technique.

Arrivées :

11 septembre 1973 : M. Michel COZANET, nouveau Secrétaire Général de l'Institut Français M. COZANET est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris.

13 septembre 1973 : M. Louis JARNO, nouveau Directeur de l'Institut Français. Professeur certifié de lettres modernes, M. JARNO a occupé les postes suivants : Directeur de l'Alliance Française de Colombo (Ceylan) et Chargé de Mission Culturelle près l'Ambassade de France (1963-1966). Attaché Culturel près l'Ambassade de France à Séoul (Corée) et Directeur du Centre Culturel français (1967-1969). Attaché Culturel et de Coopération Technique près l'Ambassade de France à Khartoum (Soudan) et Directeur du Centre Culturel français (1969-1973).

19 septembre 1973 : M. Roland SAINT-PERON, nouvel adjoint de M. Emile MARTINEZ, Chef de la Mission Pédagogique française. Professeur certifié de lettres modernes, M. SAINT-PERON a enseigné à l'Alliance Française de Hong Kong (1967-1969) et à l'Université pédagogique de Moscou (1969-1972). En 1972-73, il a suivi le stage long du B. E. L. C. à Paris.

12 octobre 1973 : M. Jacques JANVIER, nouveau Conseiller Culturel et de Coopération Technique de l'Ambassade de France. M. JANVIER, professeur agrégé de géographie, a été Conseiller Technique au Secrétariat d'Etat à l'Enseignement technique et à la formation professionnelle (1959-1960) puis au Ministère de l'Information, des Télécommunications et du Tourisme (1960-1966 et 1966-1967) de la République du Sénégal. Conseiller technique de l'Union des agences d'information africaine (1963-1965). Conseiller en service extraordinaire à la Cour Suprême du Sénégal (1964-1967). Conseiller technique à la Présidence de la République du Sénégal (1964-1966). Conseiller Culturel de l'Ambassade de France au Cameroun (1967-1971), Conseiller Culturel de l'Ambassade de France en Tchécoslovaquie (1971-1973).

Les activités culturelles depuis le mois de juillet ont été évidemment assez réduites en raison de ces divers changements de cadres. Elles dépendent d'ailleurs aussi de l'achèvement des tra-

vaux au nouvel auditorium de l'Institut Français, prévu pour la fin du mois de janvier 1974. Notons cependant que les activités du Ciné-Club, animé par Monsieur SAINT-FERON ont repris le Mardi 27 novembre. Les séances de cinéma ont lieu désormais chaque mardi.

Notons également le passage de la Compagnie Jean Gosselin comprenant cette année l'acteur Daniel Gélin et les actrices France Delahalle et Marie-France Mignal. Elle a joué cette année, le 22 octobre, une pièce de Jean-Paul Sartre «Huis Clos» et une pièce de Feydeau «Feu la mère de Madame».

Boursiers et Stagiaires du Gouvernement français pour l'année universitaire 1973-1974 :

I Pedagogie

M. Joseph BONNAIG
Mlle Arlette DOMANY
Mme. Denise JOACHIM
M. François JOSEPH
M. Pierre Michel LAGUERRE
M. Marcel PIERRE
Mlle. Colette VERDIER

II Sciences et Techniques

Mme. Alourdes BOUCARD CALIXTE, doctorat de physiologie végétale
M. Eder DUVALSAINT, spécialisation en hydraulique
M. Francis ELIEN, spécialisation en travaux publics
Mlle. Michèle MONOSIET, maîtrise de biologie animale
M. Eddy PIERRE, maîtrise de physique-option électronique
M. Antonio RIMPEL, spécialisation en travaux publics

III Médecine

M. Jean-Marie BINETTE, doctorat de médecine vétérinaire
M. Fred CALIXTE, doctorat de médecine vétérinaire
Docteur Jean Raymond DEROSENA, C.E.S. de santé publique.

Mlle. Marie-Louise GAETJENS, C.E.S. de biochimie médicale.

IV Lettres

M. Patrice DALENCOUR, maîtrise de philosophie

Mlle Marie-José DARTIGUE, licence de linguistique

M. Jlan Michel RICHARD, licence de géographie économique.

STAGES

I Sciences

Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

M. Hermann AUGUSTIN, stage de biologie cellulaire à la

II Médecine

Docteur Emmanuel ADE, stage de pédiatrie à l'Hôpital Kremlin-Bicêtre à Paris.

Docteur Josué ROMAIN, stage de chirurgie à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Paris.

III Sciences économiques

M. Yvon GUIRAND, stage en développement économique des Pays du Tiers-Monde.

IV Techniciens O. R. T. F.

M. Emmanuel BLAISE, stage de techniques de programmation de radio à l'ORTF.

M. Marc GARCIA, stage de techniques de la radio à l'ORTF.

—oOo—

Un numéro spécial de «Conjonction» sortira au début du mois de janvier 1974. Il sera consacré à la mémoire de trois écrivains : Fernand Hibbert, Antoine Innocent et Justin Lhérisson.

ABONNEMENT ANNUEL

4 Numéros

Haiti \$ 5.00

Etranger \$ 7.00

Vente au numéro

Haiti : \$ 1.50

Etranger : \$ 1.75

Les étudiants peuvent sur présentation de leur carte d'étudiant obtenir le numéro pour \$ 1.00 à la bibliothèque de l'Institut Français. Conjonction est en vente dans les librairies de Port-au-Prince et à la bibliothèque de l'Institut. Un nombre limité des numéros précédents : 116, 117, 118 et 119 peuvent être obtenus à l'Institut. Les demandes d'abonnements par voie postale doivent être réglées par chèque bancaire à :

Institut Français d'Haiti B. P. 131

Port-au-Prince

Haiti

Articles et manuscrits, de même que toute demande de publicité doivent être adressés à Michèle Montas à l'Institut Français. Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Découper ici

.....

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....

Adresse.....

Ville.....

Pays.....

désire souscrire (nombre d'abonnements) :

à **CONJUNCTION**

à compter de :

Règlement par chèque bancaire à l'Institut français B. P. 131

Port-au-Prince, Haiti.

Signature :.....

Date :.....

WINTHROP PRODUCTS

ARALEN	-- antimalarique
BRYREL	— antihelminthique
CREAMALIN	— antiacide
NOVALDIN	— analgésique — antipyrétique
PHISOHEX	— Détergent — bactéricide

SEL

ANDREWS

ANTIACIDE EFFERVESCENT

ET

RAFRAICHISSANT CONTRE LES MALAISES

D'ESTOMAC

